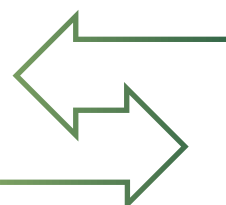




USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS



RAPPORT DE GESTION 2016





SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	4 - 5
SOCIÉTÉ	6
ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ	7
STRUCTURE	8
MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE	9
EXPLOITATION	10 - 15
SCHÉMA USINE	16 - 17
INTERVIEW D'UN VISITEUR	18
EXPLOITATION (suite)	19 - 20
ENVIRONNEMENT	21
ADMINISTRATION	22 - 26
COMMUNICATION	27 - 31
COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	32
RAPPORT DE RÉVISION	34 - 35
BILAN	36 - 37
COMPTE DE PROFITS ET PERTES	38
DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	39 - 40
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	41 - 44
PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	45
HISTORIQUE	46 - 49

MESSAGE DU PRÉSIDENT

10 ANS DÉJÀ !

11 janvier 2016, une date qui nous rappelle que cela fait déjà une décennie que TRIDEL SA transforme en énergie les déchets livrés par nos actionnaires et clients. Le bilan de ces 10 ans d'activité permet de constater que les objectifs ont été atteints, voire dépassés. Près de 3 millions de MWh thermiques et électriques ont été injectés dans les réseaux, sans apport de combustibles fossiles, à un coût défiant toute concurrence. Plus de 20'000 citoyens sont ainsi desservis annuellement par les services industriels de la Ville de Lausanne avec une énergie propre, provenant de la combustion des déchets.

Cela étant, l'exploitation d'une usine de valorisation de déchets va de pair avec une préservation sans faille des ressources naturelles et de l'environnement. Nous avons toujours mis un point d'honneur à appliquer les normes les plus strictes pour nos rejets (air, eau et sols), grâce à l'utilisation des procédés techniques les plus sophistiqués. Nos installations bénéficient d'un excellent entretien et sont continuellement mises à jour au gré des avancées technologiques. Chaque année, des rapports de fonctionnement et

d'analyse de nos rejets sont validés par les différents services de l'Etat de Vaud, responsables de notre suivi et compétents pour nous accorder les autorisations d'exploitation.

TRIDEL SA bénéficie de l'excellente collaboration de ses 4 actionnaires. Les 3 périmètres fondateurs (GEDREL SA, VALORSA SA, STRID SA), et SADEC SA qui a rejoint l'actionariat de notre société en 2013, forment les 4 périmètres de gestion. Ils couvrent plus de la moitié des territoires communaux du canton de Vaud et ont pour mission de conseiller lesdites communes dans la mise en place des structures de valorisation des déchets. Priorité est naturellement donnée à la valorisation «matière» des déchets (tri, recyclage, valorisation biologique), les autres déchets étant quant à eux valorisés en énergie. En 10 ans, plus de 1'800'000 tonnes de déchets ont été convertis en énergie à TRIDEL, dont environ 40% livrés en train au cœur de notre usine.

En ce qui concerne les stratégies régionales, chaque périmètre doit bien entendu adapter le mode de gestion à ses particularités démographiques. Pour GEDREL SA, par



exemple, la complexité résulte du mélange entre un territoire urbain, avec Lausanne, et des communes de plus petite taille de l'est et du nord de l'agglomération lausannoise. Pour VALORSA SA, c'est essentiellement le nombre et la diversité des communes qui rend les procédures complexes. En effet, des bords du Léman à la Vallée de Joux, en passant par le Gros de Vaud, que de diversités régionales ! STRID SA et son rôle de pionnier dans la gestion des déchets, couvre la région du Nord Vaudois. La volonté de ses dirigeants a permis de rattacher de nombreuses activités, en particulier la communication, au sein de ses structures. STRID SA, tout comme SADEC SA, exercent toutes deux leurs activités sur le plan inter-cantonal (Neuchâtel pour STRID SA et Genève pour SADEC SA). L'arrivée de SADEC SA au sein de notre actionnariat a renforcé notre position «d'usine vaudoise au service des vaudois» et nous ne pouvons que nous en réjouir !

Côté institutionnel, les excellents résultats de TRIDEL SA sont le fruit d'une parfaite entente entre les autorités cantonales (aussi organe de contrôle de TRIDEL) et le Conseil d'administration de notre société. Comme vous pouvez l'imaginer, le rôle d'administrateur de TRIDEL SA est loin d'être simple ; la diversité des sujets traités, l'évolution rapide et constante des technologies d'incinération et de valorisation des matières, la complexité des choix stratégiques (traitement du plastique ou optimisation des apports de déchets par train à TRIDEL), sont autant de sujets qui nécessitent un engagement rigoureux et de chaque instant. TRIDEL SA et ses administrateurs doivent aussi entretenir les excellentes relations qu'elle a avec les transporteurs privés, malgré un contexte hautement concurrentiel entre les différentes entreprises. Réunies au sein de l'AVERTD (Association Vaudoise des Entreprises de Récupération et de Transport des Déchets), ces entreprises actives dans notre canton représentent également une clientèle importante qui vient compléter la boucle des déchets non communaux.

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ce message, c'est uniquement grâce à l'implication de tous les acteurs concernés que TRIDEL SA a su tenir ses objectifs, tant sur les plans techniques que financiers. TRIDEL SA est aujourd'hui un partenaire incontournable dans le domaine du traitement des déchets dans le canton de Vaud. Nous entretenons bien entendu des contacts cordiaux et réguliers avec les autres usines, de Romandie principalement. Enfin, TRIDEL SA a toujours été ouverte à présenter ses activités et ses installations à des visiteurs. Nous avons

ainsi accueilli ces 10 dernières années, plus de 47'000 visiteurs, dont des enfants pour plus de la moitié. Au programme, film de présentation et visite guidée à travers le dédale de nos locaux. 14 guides ont été formés par nos soins pour renseigner les visiteurs sur les principaux points touchant la valorisation des déchets et des matières.

Pour conclure, je tiens à témoigner une reconnaissance particulière aux femmes et aux hommes que forme le personnel d'exploitation de l'usine et qui œuvrent jour et nuit, toute l'année, au bon fonctionnement TRIDEL SA. Tels les maillons d'une même chaîne, du pesage à l'administration, en passant par les chauffeurs, les techniciens, les ouvriers et les opérateurs, chacun contribuant par son travail et ses compétences à faire fonctionner cet ensemble complexe. Nous vous l'avons d'ailleurs rappelé lors de la soirée du jubilé de TRIDEL le 11 janvier 2016, soirée à laquelle tout le personnel, y compris les guides et de nombreuses personnes ayant participé à l'aventure de TRIDEL, étaient présents.

Un grand MERCI à tous pour votre engagement sans faille et votre large contribution au succès des activités de TRIDEL SA. Je suis persuadé que nous pourrons avoir la même fierté lors du bilan de nos 20 ans d'activité en 2026 !

Stefan Nellen,
Président du Conseil d'administration



SOCIÉTÉ

ACTIONNARIAT

Créée le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont GEDREL (Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise), VALORSA (l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et STRID (le Nord vaudois), TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

Le 21 mars 2013, le périmètre SADEC, représentant la région de La Côte, a rejoint les trois autres actionnaires en entrant à son tour au sein du capital-actions de la société. Ceci permet à l'usine TRIDEL de traiter et valoriser les déchets urbains d'environ 500'000 habitants du canton de Vaud.

Le capital-actions de TRIDEL SA se monte à CHF 11'000'000.-, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000.- nominal, réparti comme suit :

GEDREL SA	VALORSA SA	STRID SA	SADEC SA
4'016 actions	3'963 actions	1'540 actions	1'481 actions
36.51 %	36.03 %	14 %	13.46 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts de TRIDEL SA prévoient que les membres du Conseil d'administration sont nommés pour une durée correspondant à celle d'une législature communale vaudoise, soit pour 5 ans, et que le renouvellement du Conseil d'administration a lieu lors de la 1ère assemblée générale ordinaire qui est tenue après la fin d'une législature communale. Chaque périmètre actionnaire a droit à deux représentants, élus par l'Assemblée générale, alors qu'un membre du Conseil d'administration est désigné d'office par la Commune de Lausanne. Le renouvellement du Conseil d'administration a eu lieu en 2012 et, lors de l'entrée du périmètre SADEC au sein de la société en 2013, deux nou-

veaux administrateurs représentant ledit périmètre ont été nommés par l'Assemblée générale extraordinaire.

La Municipalité de Lausanne a désigné Mme Florence Germond en remplacement de M. Olivier Français qui a quitté sa fonction de Municipal et représentant de la Ville de Lausanne au 30 juin 2016.

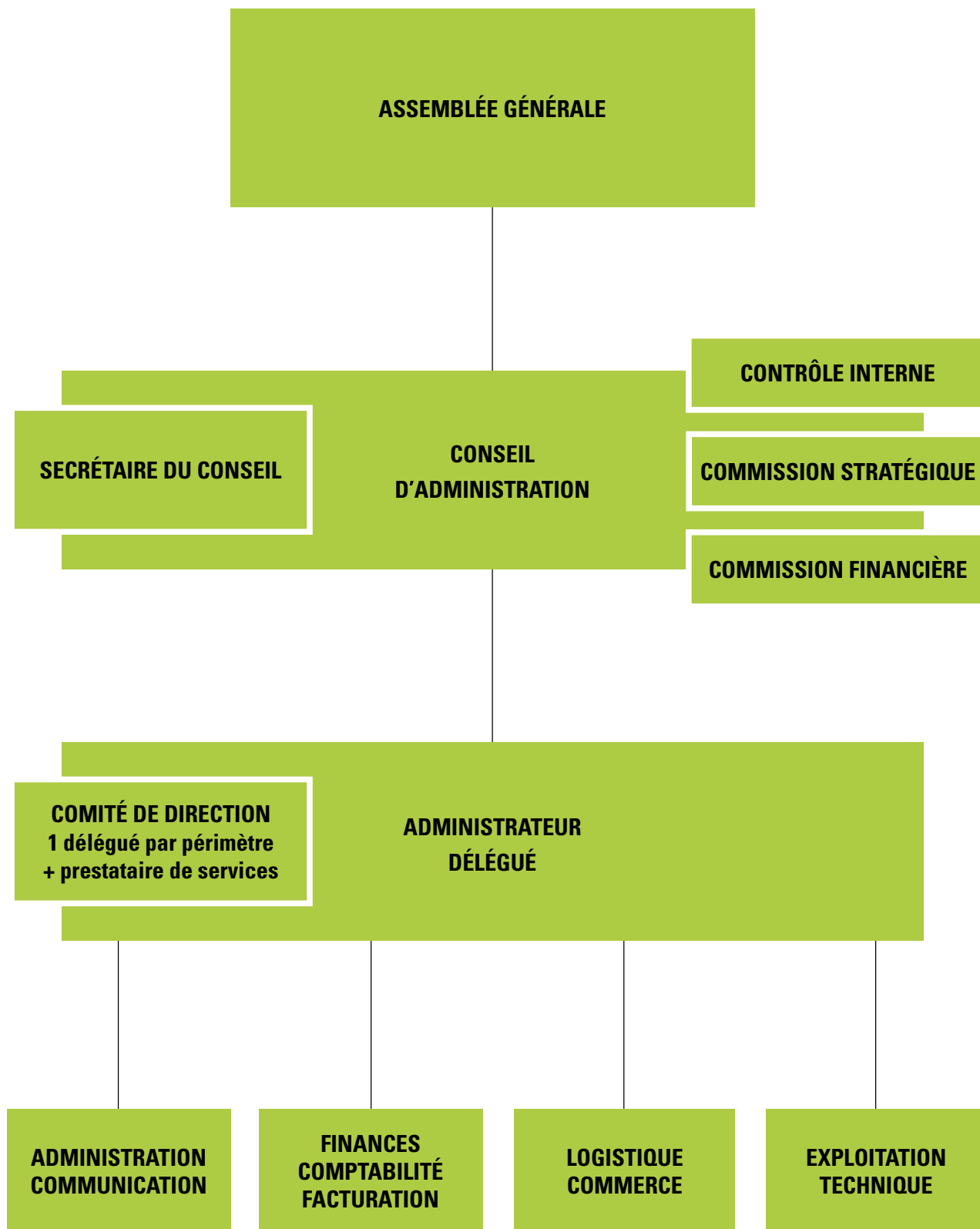
La composition du Conseil d'administration de TRIDEL SA est donc la suivante :

Entrée en fonction

PRÉSIDENT	STEFAN NELLEN	GEDREL	2002
VICE-PRÉSIDENT	ROGER NICOLAS	VALORSA	1998
MEMBRES	FLORENCE GERMOND	Ville de Lausanne	2016
	JACQUES-ANDRÉ MAYOR	STRID	2007
	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	STRID	2007
	JEAN-DANIEL LUTHI	VALORSA	2012
	MICHEL PITTET	GEDREL	2012
	ANTONIO BILARDO	SADEC	2013
	OLIVIER FARGEON	SADEC	2013
SECRÉTAIRE HORS CONSEIL	NICOLAS GILLARD		2006

L'Assemblée générale ordinaire s'est, quant à elle, tenue le 22 juin 2016.

ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ



STRUCTURE

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La structure administrative de TRIDEL SA gère toutes les tâches liées à l'administration générale et au secrétariat de la société, aux finances et à la comptabilité (y compris la facturation), aux relations commerciales, à la logistique, ainsi qu'à la communication. Elle exerce également un contrôle

sur la bonne exécution des consignes données dans le cadre de l'exploitation de l'usine.

Depuis la mise en service de l'usine en 2006, elle est composée de :

MONSIEUR	STEFAN NELLEN	ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Madame	MARIE GODEL	Secrétaire de Direction
Madame	MURIELLE RUSSI	Secrétaire

Afin de gérer toutes les tâches liées à la comptabilité générale de la société, le mandat confié à la Fiduciaire Intermandat SA à Lausanne a été renouvelé pour l'année 2016.

STRUCTURE D'EXPLOITATION

Pour rappel, TRIDEL SA a confié l'exploitation technique de l'usine à la Ville de Lausanne, par son service de la propreté urbaine. Pour ce faire, un contrat de prestations de services d'une durée indéterminée a été signé entre les deux parties. L'excellente collaboration entre nos deux entités s'est tout naturellement poursuivie durant l'année écoulée.

L'effectif du prestataire de services est désormais de 46 collaborateurs.

Au 31 décembre 2016, la structure dirigeante et administrative du prestataire de services sur le site de TRIDEL se compose comme suit :

MONSIEUR	STÉPHANE ZERMATTEN	CHEF D'USINE
Monsieur	BERNARD ALLENBACH	Sous-chef d'usine, secteur «Exploitation»
Monsieur	LOÏC GAUSSEN	Sous-chef d'usine, secteur «Maintenance»
Monsieur	DAMIEN ZOLLINGER	Assistant
Madame	LAURA SUTER	Secrétaire
Madame	BÉATRICE TISSERAND	Réceptionniste-peseuse

MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE

C'était en mars 2013, soit il y a plus de 4 ans, que SADEC SA, représentant 60 communes du périmètre de gestion des déchets « La Côte », entrainé dans le capital-actions de TRIDEL SA. A ce moment-là, peu d'entre nous auraient imaginé l'impact que cet engagement, qui pourrait apparaître anodin de prime abord, a eu sur le développement de notre société.

Tout d'abord, l'intégration de deux représentants au sein du Conseil d'administration de TRIDEL SA, MM. Olivier Fargeon et Antonio Bilardo, anciens Président et Administrateur de notre société, nous a permis de participer activement aux orientations stratégiques de l'usine d'incinération qui est devenue, depuis le 1er janvier 2013, le nouvel exutoire principal des déchets incinérables de notre périmètre. Notons à ce propos que, dès le 1er janvier 2017, Monsieur Bilardo a cédé sa place à notre nouveau Président Monsieur Cédric Echenard.

Ensuite, par notre intégration au sein de TRIDEL SA, nous nous engageons à acheminer par le rail la majorité des ordures ménagères produites dans notre périmètre, l'usine disposant dès sa mise en service d'une gare ferroviaire souterraine. En effet, la limitation du trafic routier était, dès l'origine, une condition sine qua non à l'exploitation d'une usine située en milieu urbain.

Pour respecter son engagement, SADEC SA s'est donc lancé activement dans la recherche d'un site qui soit bien situé par rapport à son périmètre d'activité, en bordure des voies ferroviaires, et permettant d'accueillir une station de transbordement des ordures ménagères de la route au rail. Après avoir étudié différentes alternatives, un site adapté aux contraintes évoquées ci-dessus a été identifié sur le territoire de la commune de Gland.

Après les habituelles tribulations liées à l'acquisition du terrain, aux études d'impact, aux négociations avec les partenaires et à l'obtention d'un permis de construire, nous avons eu le plaisir de pouvoir mettre en service notre nouvelle station de transbordement de Gland au mois d'avril 2016.

Peu de temps après, au mois d'août 2016, ce site a également vu la mise en service d'une station de compactage des ordures ménagères, réalisée et exploitée par une entreprise privée, SOTRIDE SA, dans le cadre d'un partenariat avec SADEC SA qui lui a octroyé un droit de superficie.

Le Conseil d'administration de SADEC SA a profité de la mise en service de sa nouvelle station de transbordement et d'une nouvelle station de compactage pour repenser et réorganiser entièrement les zones d'apport des déchets incinérables. Aussi, dès le mois d'août 2016, l'entier des déchets incinérables produits par les communes de notre périmètre (ordures

ménagères et déchets encombrants) est acheminé sur l'usine d'incinération de TRIDEL SA, avec pour conséquence directe une diminution globale importante des coûts à charge des communes ainsi qu'une baisse significative de l'impact sur l'environnement, les transports routiers étant limités au strict nécessaire.

Dernière conséquence, et pas des moindres, de cette fructueuse collaboration débutée en 2013 avec TRIDEL SA, la construction d'un nouveau bâtiment qui nous permettra sous peu d'y déplacer notre siège social. En effet, la parcelle acquise pour l'aménagement de notre nouvelle station de transbordement de Gland était suffisamment vaste pour que nous puissions y ériger un nouveau bâtiment administratif, nous permettant ainsi de regrouper l'entier de nos activités sur un seul et même site.

Comme vous le voyez, la décision prise par notre société en 2013 de rejoindre TRIDEL SA n'était finalement pas si anodine. Aujourd'hui, le Conseil d'administration de SADEC SA ne peut que se féliciter du choix qu'il a effectué voilà plus de 4 ans en rejoignant une structure saine, efficiente et en constante évolution. Nous en voulons pour preuve le remboursement plus rapide que prévu des importants investissements consentis lors de la construction, ce qui bénéficiera sous peu à l'entier des communes rattachées à cette usine d'incinération.

De plus, notre entrée au sein de l'actionnariat de TRIDEL SA nous a permis de développer d'importantes et précieuses collaborations techniques et administratives avec les autres périmètres actionnaires que sont GEDREL, STRID et VALORSA, dont chacun peut profiter aujourd'hui, et qui font que désormais notre périmètre peut également être considéré comme un centre de compétences pour nos différents partenaires ainsi que vis-à-vis des autorités cantonales.



SADEC SA
Le président
Cédric Echenard

EXPLOITATION



L'année 2016 est marquée par une prise en charge record de déchets avec 183'312 tonnes traitées à l'usine, soit une hausse de presque 10% par rapport à 2015 (166'840 tonnes). C'est la première fois, depuis la mise en service de l'usine en 2006, que la barre des 180'000 tonnes est franchie. Cette hausse s'explique essentiellement par des apports plus importants des périmètres SADEC et STRID, ainsi qu'une très bonne collaboration avec d'autres usines suisses. Des livraisons de partenaires privés ont également contribué à cette augmentation.

La valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2016, en collaboration avec différents services de la Ville de Lausanne (SPADOM, GAZ et CAD, RM). Environ 5'400 tonnes de bois ont été transformées en énergie, contre environ 6'100 en 2015. Cette baisse s'explique par une prise en charge limitée en fin d'année, en raison des apports importants provenant des actionnaires et des autres partenaires de TRIDEL.

Comme depuis 2013, les tonnages acheminés par le train à l'usine depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont inférieurs aux 80'000 tonnes minimum prévues dans le contrat de prestations entre ACTS SA et TRIDEL SA. 72'700 tonnes ont transité par train en 2016 (67'800 tonnes en 2015). Bien que les tonnages transportés soient plus élevés qu'en 2015, la part des apports livrés par train est en baisse et représente 39%,

contre 42% en 2015, en raison principalement des apports importants de partenaires privés qui livrent en direct par la route. Pour l'entretien du matériel, 141 bennes ont été nettoyées et contrôlées en 2016 (142 en 2015).

Après une année 2015 sans prise en charge de déchets étrangers, 2016 a marqué leur retour. 4'800 tonnes en provenance du Nord de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Autriche ont été traitées à TRIDEL.

Comme depuis 2014, un stock de déchets en balles a été constitué en automne dernier lors de la révision d'une des lignes d'incinération, en collaboration avec le périmètre VALORSA qui dispose de la place de stockage et de l'expérience nécessaire pour cette opération. A fin 2016, environ 1'800 tonnes de déchets étaient stockés sur le site de Penthaz. Ce stock sera utilisé durant le premier trimestre 2017 pour augmenter la production d'énergie thermique en cas de grands froids.

D'une manière générale, l'exploitation des 2 lignes d'incinération s'est très bien déroulée en 2016, sans arrêt de ligne non planifié. C'est la première fois depuis 2006 qu'un tel scénario se produit. Ainsi, les heures de fonctionnement ont encore légèrement augmenté, pour la ligne 1 (8'005 heures en 2016 contre 7'875 en 2015) et pour la ligne 2 (8'125 heures en 2016 contre 8'055 heures en 2015). Le

surchauffeur n°4 de la chaudière de la ligne 2 a été remplacé lors de la révision de printemps. C'est la première fois qu'une telle intervention est nécessaire sur les surchauffeurs. Dans la continuité de l'année dernière, un travail important de maintenance et de contrôle des installations sous pression a été effectué en 2016, avec le contrôle par l'ASIT (Association Suisse d'Inspection Technique) des derniers équipements non contrôlés en 2015. Mis à part cet arrêt majeur planifié, les installations de production d'énergie ont fonctionné durant toute l'année.

La livraison d'énergie thermique au réseau de chauffage à distance (CAD) de la Ville de Lausanne a été en service toute l'année sans interruption, mis à part l'arrêt d'usine annuel. Le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est en légère hausse par rapport à 2015 (8'573 heures en 2016, contre 8'554 en 2015) et la disponibilité reste très élevée. La quantité d'énergie thermique vendue aux Services Industriels (SI) a de nouveau atteint un record en 2016, en raison des apports de déchets très importants cette année. TRIDEL a ainsi vendu 298.5 GWh d'énergie thermique en 2016 (265.2 GWh en 2015). La production d'énergie électrique a été quelque peu perturbée en juin suite au redémarrage après révision de la ligne d'incinération n°2. Une protection de la génératrice s'activait à chaque démarrage et il a fallu l'intervention d'un spécialiste pour rétablir la situation. Aussi, les heures de fonctionnement de la turbine sont en baisse à 8'240 heures, contre 8'473 en 2015. Mais au final, la quantité d'énergie électrique vendue est tout de même très importante. L'énergie livrée se monte à de 63.0 GWh en 2016, en hausse par rapport à 2015 (58.4 GWh). Le rendement énergétique moyen est resté stable à 61% comme en 2015.



PROVENANCE ET COMPOSITION DES DÉCHETS

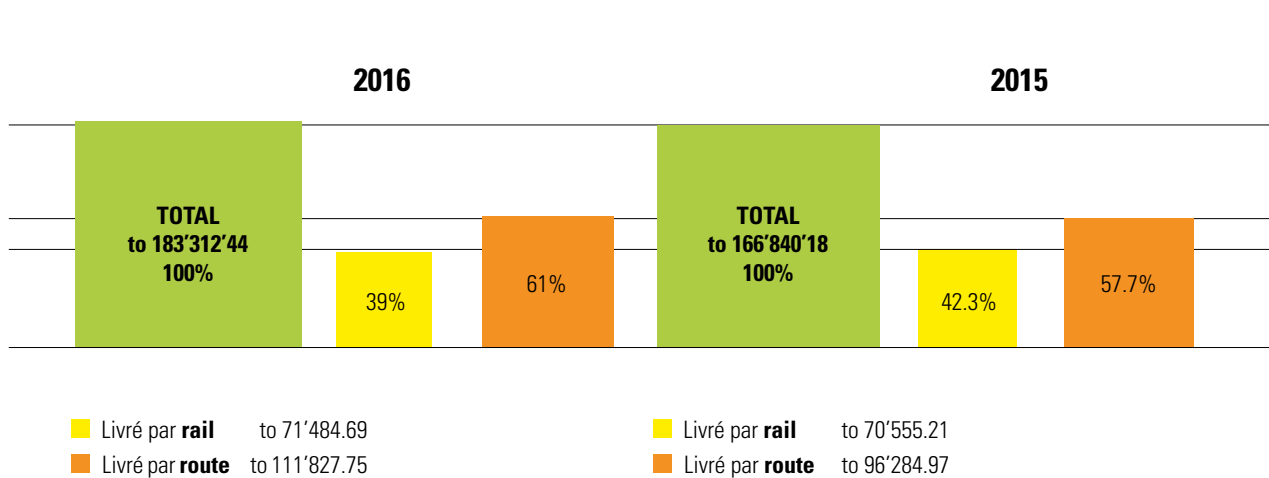
PROVENANCE DES DÉCHETS		2016	%	2015	%
Apports GEDREL	to	58'267.95	31.8	57'780.23	34.6
Apports VALORSA	to	30'882.94	16.9	31'223.90	18.7
Apports SADEC	to	15'107.78	8.2	12'662.53	7.6
Apports STRID	to	14'197.48	7.8	13'554.21	8.1
Apports AVERTD	to	43'651.00	23.8	33'434.29	20.0
Autres apports (y.c. apports interusines)	to	16'723.85	9.1	18'185.02	11.0
Apports étrangers	to	4'481.44	2.4	0.00	0.0
TOTAL	to	183'312.44	100.0	166'840.18	100.0

AVERTD = Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets

COMPOSITION DES DÉCHETS

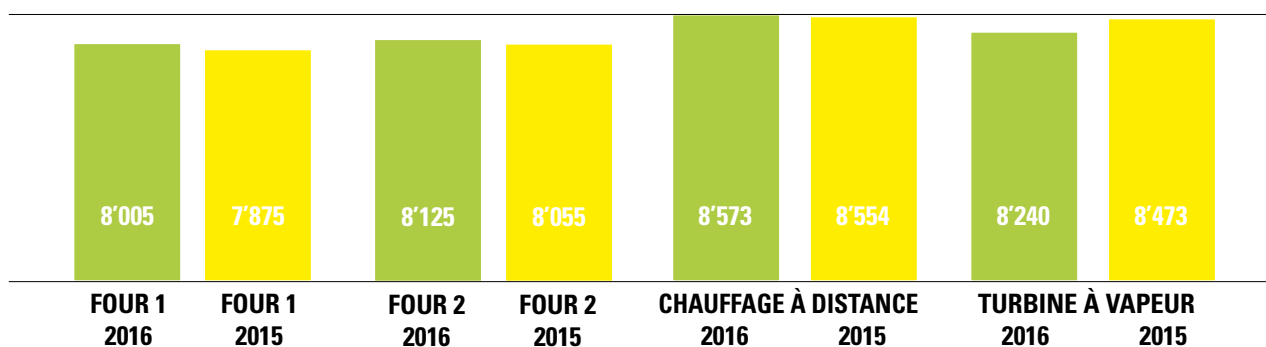
COMPOSITION DES DÉCHETS		2016	%	2015	%
Déchets ménagers et assimilés (OM)	to	91'163.25	49.7	90'527.13	54.2
Déchets industriels banals (DIB)	to	55'811.62	30.4	47'276.63	28.3
Déchets ménagers encombrants (DME)	to	8'367.42	4.6	7'917.01	4.7
Déchets industriels (DI)	to	278.90	0.2	288.46	0.2
Déchets industriels volumineux (DIV)	to	320.08	0.2	487.66	0.3
Déchets confidentiels (CONF)	to	862.65	0.5	929.67	0.6
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)	to	1'090.08	0.6	1'018.71	0.6
Déchets de STEP (STEP)	to	772.84	0.4	1'590.89	1.0
Déchets de bois (BOIS)	to	24'514.33	13.3	16'612.08	10.0
Autres	to	131.27	0.1	191.94	0.1
TOTAL	to	183'312.44	100.0	166'840.18	100.0

MODE DE LIVRAISON RAIL / ROUTE



DONNÉES SUR LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

DURÉE DE FONCTIONNEMENT (EN HEURES)



PRODUCTION D'ÉNERGIES ET HEURES DE FONCTIONNEMENT CAD ET TURBINE

MOIS	PRODUCTION THERMIQUE		PRODUCTION ÉLECTRIQUE		HEURES CAD		HEURES TURBINE	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
	MWh	MWh	MWh	MWh	h	h	h	h
Janvier	28'122.30	27'506.80	3'946.72	4'111.07	744	744	744	744
Février	31'610.30	25'160.60	4'659.78	3'568.82	696	672	696	672
Mars	34'214.30	25'661.40	5'234.07	3'115.70	744	744	744	744
Avril	31'636.80	24'759.00	5'332.06	3'894.66	720	720	720	720
Mai	21'130.40	17'741.80	4'363.52	5'435.04	683	655	657	643
Juin	10'916.20	10'559.40	1'268.08	3'949.89	570	603	283	543
Juillet	12'432.30	10'705.80	9'150.77	8'418.76	744	744	724	744
Août	12'256.90	11'107.00	7'622.38	5'915.80	744	744	744	742
Septembre	14'537.80	18'138.00	4'222.26	4'485.52	720	720	720	713
Octobre	32'792.40	29'567.10	6'098.81	5'382.87	744	744	744	744
Novembre	33'818.00	32'541.90	5'494.69	5'425.28	720	720	720	720
Décembre	35'036.90	31'735.30	5'643.44	4'719.90	744	744	744	744
Sous-total	298'504.60	265'184.10	63'036.58	58'423.31	8'573	8'554	8'240	8'473
Vente vapeur technique	2'928.20	2'674.60						
Propre consommation	2'838.39	2'883.49	17'740.41	21'510.45				
TOTAL	304'271.19	270'742.19	80'776.99	79'933.76	8'573	8'554	8'240	8'473

VENTE DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ ET RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE MOYEN

		2016	2015
Chauffage à distance (CAD)	MWh th	298'504.60	265'184.10
Électricité sur réseau 50kv	MWh elec	63'036.58	58'423.31
Rendement énergétique moyen de l'usine	%	61.10	61.10

VENTE D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

		2016	2015
Panneaux solaires	KWh	40'213.875	40'214.700

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 1

	UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALEURS MESURÉES LE		ABATTEMENT PAR RAPPORT À L'OPAIR	
					26.7.16 (1)	18.8.15 (1)	2016	2015
Débit	Nm ³ /h				58'000	53'000		
Poussières	mg/Nm ³	10	10	5	0.8	0.7	-92.0%	-93.0%
HCl	Acide chlorydrique mg/Nm ³	20	10	5	0.17	0.18	-99.2%	-99.1%
HF	Acide fluoridrique mg/Nm ³	2	1	0.5	0.02	<0.03	-99.0%	-98.5%
SO ₂	Oxyde de soufre mg/Nm ³	50	50	20	8.2	5.4	-83.6%	-89.2%
NO ₂	Oxyde d'azote mg/Nm ³	80	200	50	38	41	-52.5%	-48.8%
NH ₃	Ammoniaque mg/Nm ³	5	--	5	0.29	0.073	-94.2%	-98.5%
Hg	Mercure mg/Nm ³	0.05	0.05	0.05	0.0056	0.0093	-88.8%	-81.4%
Cd	Cadmium mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	<0.0006	<0.0009	-99.4%	-99.1%
Pb + Zn	Plomb + Zinc mg/Nm ³	1	0.5	0.5	0.029	0.037	-97.1%	-96.3%
CO	Oxyde de carbone mg/Nm ³	50	50	25	6	4	-88.0%	-92.0%
Dioxines et furanes	ngTE/Nm ³	0.1	0.1	0.1	0.0037	0.0068	-96.3%	-93.2%

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 2

	UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALEURS MESURÉES LE		ABATTEMENT PAR RAPPORT À L'OPAIR	
					27.7.16 (1)	19.8.15 (1)	2016	2015
Débit	Nm ³ /h				57'000	52'000		
Poussières	mg/Nm ³	10	10	5	0.9	0.6	-91.0%	-94.0%
HCl	Acide chlorhydrique mg/Nm ³	20	10	5	0.18	0.10	-99.1%	-99.5%
HF	Acide fluorhydrique mg/Nm ³	2	1	0.5	0.02	<0.02	-99.0%	-99.0%
SO ₂	Oxyde de soufre mg/Nm ³	50	50	20	7.9	3.9	-84.2%	-92.2%
NO ₂	Oxyde d'azote mg/Nm ³	80	200	50	43	46	-46.3%	-42.5%
NH ₃	Ammoniaque mg/Nm ³	5	--	5	0.066	0.033	-98.7%	-99.3%
Hg	Mercure mg/Nm ³	0.05	0.05	0.05	0.0035	0.0097	-93.0%	-80.6%
Cd	Cadmium mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	<0.0006	<0.0006	-99.4%	-99.4%
Pb + Zn	Plomb + Zinc mg/Nm ³	1	0.5	0.5	0.050	0.038	-95.0%	-96.2%
CO	Oxyde de carbone mg/Nm ³	50	50	25	4	7	-92.0%	-86.0%
Dioxines et furanes	ngTE/Nm ³	0.1	0.1	0.1	0.0082	0.0085	-91.8%	-91.5%

Les valeurs se rapportent à des conditions normales, fumées sèches et 11% O₂

LÉGENDES: 1 Nm³ / 1 normal mètre cube = 1 mètre cube rapporté à 0°C et 1013 mbar

1 mg / 1 milligramme = 10⁻³ gramme

1 ng / 1 nanogramme = 10⁻⁹ gramme

TE / Equivalence toxique

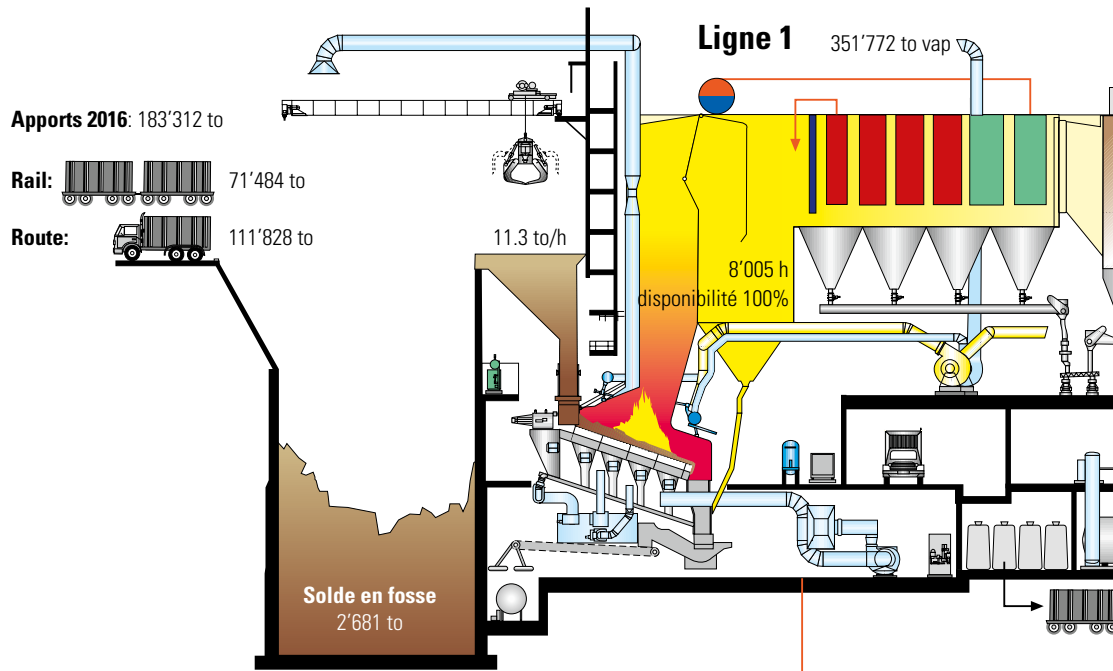
(1) Valeurs mesurées par Airmes AG.

CONSOMMATION D'EAU

		2016	2015
Consommation d'eau potable	m ³	94'809	105'749
Récupération d'eau (pluie et purges)	m ³	22'647	18'192
TOTAL consommation d'eau	m³	117'456	123'941

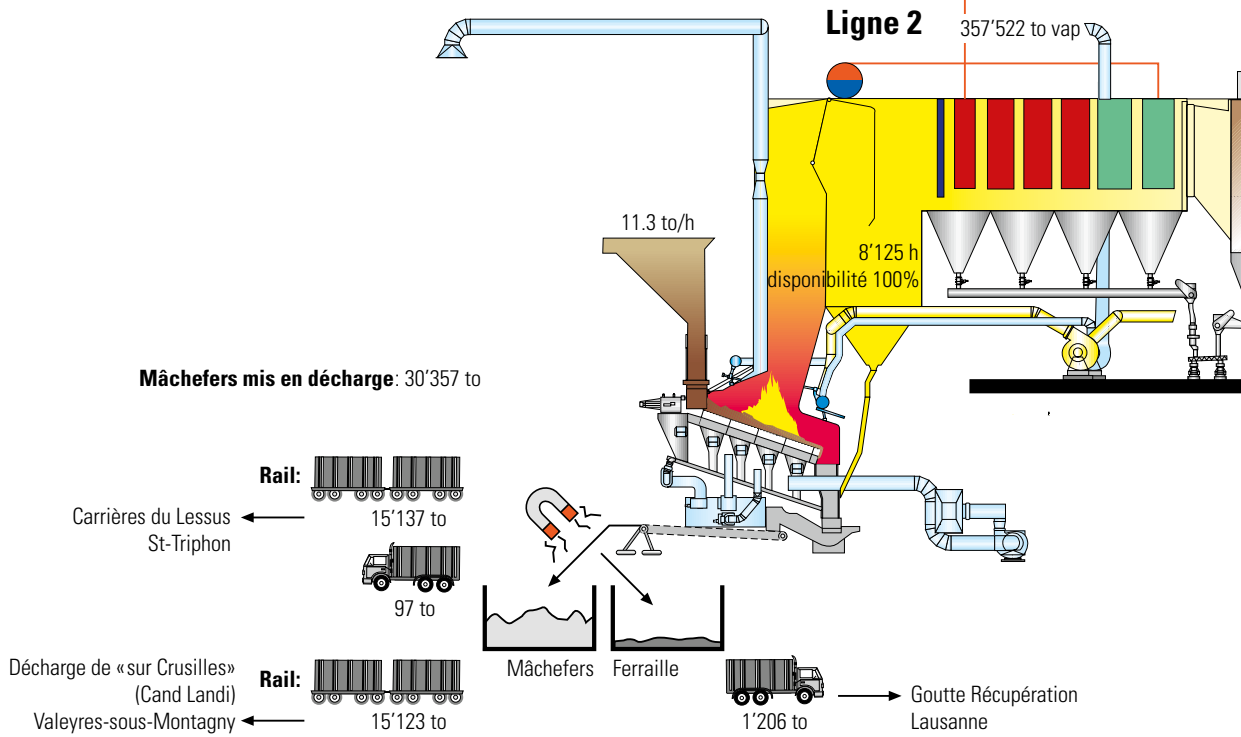
RÉSIDUS D'INCINÉRATION ET DE TRAITEMENT

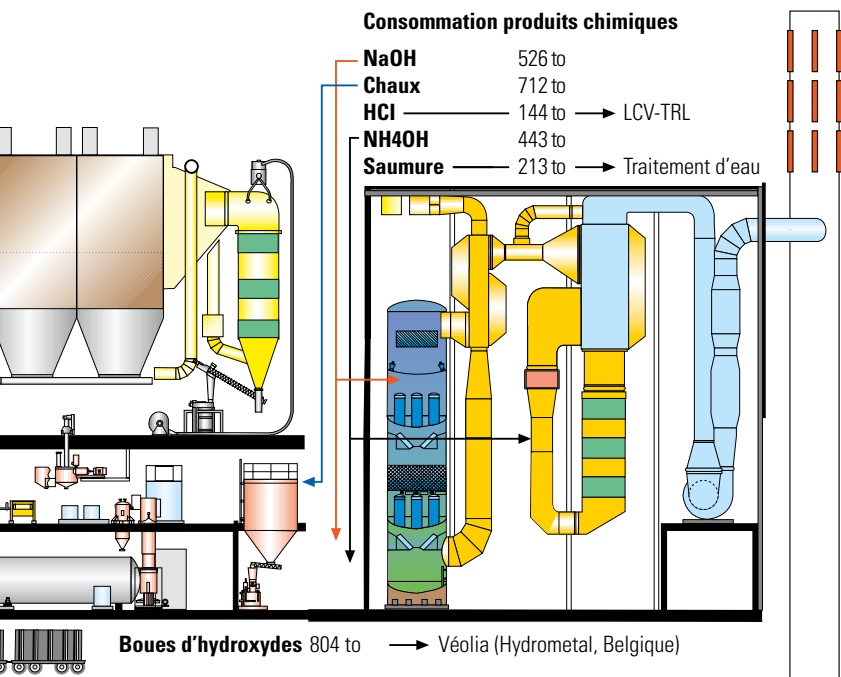
		2016	2015
Mâchefers (y compris cendres lavées)	to	30'356.99	28'259.14
Gâteaux de filtre-pressé	to	803.84	707.99
Ferraille	to	1'205.94	1'042.92
Résidus de sablage (sable + cendres)	to	106.44	124.72
Résines de captation de mercure	to	-	5.07
TOTAL	to	32'473.21	30'139.84



EXPLOITATION TRIDEL 2016

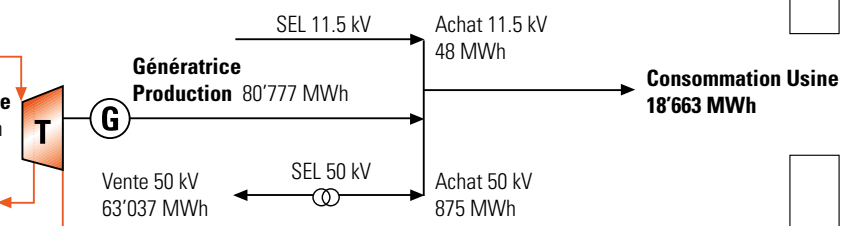
Personnel d'exploitation au 31.12.2016: 47 EPT (équivalent plein temps)





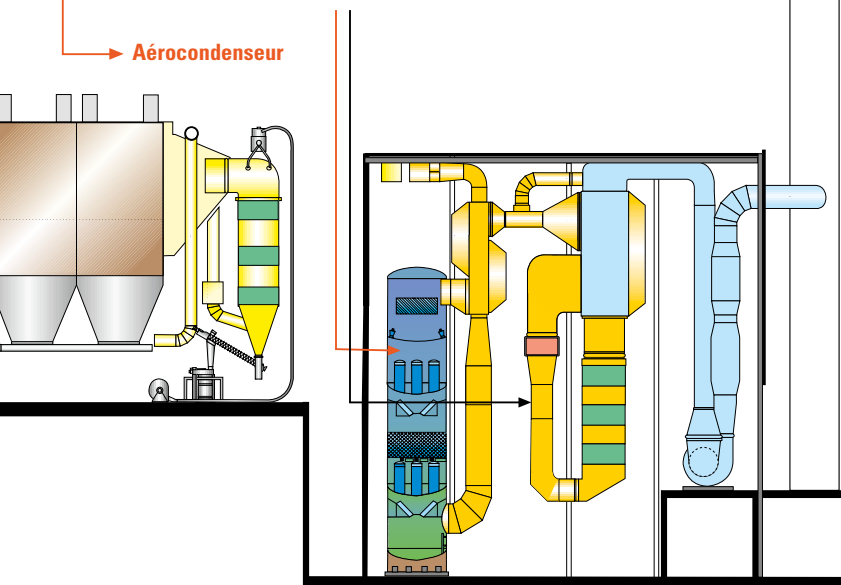
Emissions ligne 1

Poussières	0.8 mg/Nm ³
SO ₂	8.2 mg/Nm ³
NO ₂	38.0 mg/Nm ³
CO	6.0 mg/Nm ³



Emissions ligne 2

Poussières	0.9 mg/Nm ³
SO ₂	7.9 mg/Nm ³
NO ₂	4.3 mg/Nm ³
CO	4.0 mg/Nm ³



Consommation d'eau	94'809 m ³
Récupération eau (pluie + purges)	22'647 m ³
Total consommation d'eau	117'456 m³

INTERVIEW D'UN VISITEUR

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Elie Scaldino. J'ai 20 ans et suis employé à la voirie de la ville de Rolle depuis le mois de novembre 2016.

Dans quel cadre avez-vous visité l'usine Tridel ?

J'ai visité l'usine sur proposition de la commune de Rolle. Mon activité professionnelle se passant dans le domaine de la gestion des déchets, il était approprié d'en voir le traitement.

Connaissiez-vous notre usine avant votre venue ?

J'avais déjà aperçu le bâtiment de l'extérieur sans avoir encore eu l'occasion de le visiter. L'existence de l'usine ne m'était pas inconnue. Je vois régulièrement circuler les bennes munies de votre logo.

Avez-vous apprécié notre film de présentation ?

Je l'ai trouvé très instructif, bien conçu. Les nombreuses explications contenues permettent de comprendre le fonctionnement de l'usine avant de découvrir les installations.

Est-ce une bonne introduction avant de découvrir les installations ?

Oui, tout-à-fait. Le film fournit plus de détails que lors de la visite de l'usine à proprement parlé.

D'une manière générale, comment avez-vous trouvé l'ensemble du parcours de visite ?

L'intérieur de l'usine ressemble à un labyrinthe. Il ne m'aurait pas été possible de me repérer. Le parcours dans l'usine, sous la conduite du guide, correspondait bien au déroulement du processus d'incinération tel qu'il est présenté dans votre film. Nous avons même pu assister au départ d'un train.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

La quantité de déchets livrés et la capacité de stockage de la fosse. Le grappin attrapant et mélangeant les déchets avant de les déverser dans les fours est également très impressionnant. Il était aussi intéressant de voir les fours.

Auriez-vous souhaité découvrir d'autres endroits dans l'usine ?

Lors du parcours de visite, nous avons vu tout ce qui était utile. Les visiteurs peuvent voir les déchets brûler par la petite vitre devant les fours. L'installation d'une plus grande vitre montrant bien l'intérieur du four serait très attractif.

Les explications fournies par notre guide peuvent-elles vous être utiles dans le cadre de votre activité ?

Je ne pense pas que cela va forcément m'être utile dans le cadre de mon travail, mais il est intéressant de voir ce qu'il advient de nos déchets, en particulier lorsque les déchets encombrants sont broyés puis mélangés au contenu de la fosse. Cette usine est une belle avancée technologique en matière de récupération d'énergies.

A la suite de cette visite, allez-vous modifier votre comportement par rapport à vos déchets ménagers ?

Je trie déjà mes déchets et suis ravi de voir que de plus en plus de personnes prennent conscience du tri.

Suite à l'introduction de la taxe au sac, êtes-vous plus sensible au recyclage des déchets ?

Lorsque j'habitais encore chez mes parents, nous avions déjà l'habitude de trier nos déchets. Il était donc logique pour moi de continuer à le faire. L'introduction de la taxe au sac a modifié le comportement des gens envers le tri des déchets.

Interview : *Murielle Russi*



LOGISTIQUE DES TRANSPORTS

Le transport par le rail permet de transférer environ 60 % des déchets (basé sur 145'000 tonnes/an) par le réseau CFF depuis les gares de transfert prévues dans le canton de Vaud, jusqu'au cœur de l'usine, réduisant ainsi de manière significative le trafic des poids lourds en ville de Lausanne.

Les gares de transfert et les centres de compactage sont répartis de la manière suivante :

Gares de transfert

- Yverdon, Ste-Croix ou Chavornay pour le périmètre STRID
- Cossonay, Le Sentier, St-Prex, Renens, Chavornay ou Malley pour celui de VALORSA
- Malley pour le périmètre GEDREL
- Gland et St-Prex pour le périmètre SADEC

Centres de compactage

- Penthaz pour VALORSA
- Malley pour GEDREL
- Gland pour SADEC (depuis août 2016).

À la suite de la mise en service de la station de compactage de déchets à Gland, TRIDEL SA a acheté 12 nouvelles bennes. Pour l'habillage de ces dernières, un concept de graffitis professionnels a été proposé par l'exploitant à TRIDEL. L'objectif était de mettre en circulation des bennes déjà « taguées » pour éviter qu'elles ne le soient par des artistes non professionnels. Chaque benne ne sera plus habillée par les logos officiels de TRIDEL et du périmètre, mais un dessin original recouvrira les faces latérales des bennes, avec indication en toutes lettres de TRIDEL et de SADEC. Ce concept a été approuvé par TRIDEL et un mandat a été donné à un artiste lausannois, M. Amjad Kahn.



Nettoyage et entretien des bennes ACTS

Le nettoyage et l'entretien des bennes ACTS se sont poursuivis en 2016, avec 141 bennes contrôlées et nettoyées durant l'année contre 142 en 2015. Sur ces 141 bennes, 8 ont été annoncées à ACTS comme défectueuses en vue de réparations contre 9 en 2015. On constate que les défauts sont stables et sous contrôle et que les opérations de réparation effectuées par ACTS se déroulent correctement, à satisfaction de TRIDEL.

TONNAGES TRANSPORTÉS PAR TRAIN PAR LES PÉRIMÈTRES

PÉRIMÈTRES	GARE	to	2016	%	to	2015	%
VALORSA							
	Cossonay	to	9'640.26		to	9'535.32	
	St-Prex	to	6'348.09		to	5'567.13	
	Renens	to	5'855.20		to	7'462.74	
	Chavornay	to	1'407.53		to	1'426.61	
	Le Sentier	to	1'179.42		to	1'196.46	
	Malley	to	3'873.15		to	2'448.40	
	Gland	to	0.00			9.78	
TOTAL VALORSA		to	28'303.65	42.5	to	27'646.44	43.9
GEDREL							
	Malley	to	22'115.57		to	23'440.36	
TOTAL GEDREL		to	22'115.57	33.2	to	23'440.36	37.2
STRID							
	Yverdon	to	5'889.56		to	5'684.52	
	Chavornay	to	2'097.83		to	2'139.85	
	Ste-Croix	to	820.3		to	778.50	
	St-Prex	to	0.00		to	2.45	
TOTAL STRID		to	8'807.69	13.2	to	8'605.32	13.7
SADEC							
	St-Prex	to	721.02			788.10	
	Gland	to	8'014.64			4'064.84	
	Cossonay	to	10.60				
TOTAL SADEC		to	8'746.26	13.1		4'852.94	7.7
EXPORTS INTER-USINES		to	1'381.78	-2.0	to	1'612.57	-2.5
TOTAL		to	67'973.17	100		66'157.63	100

Les transports effectués par le rail en 2016 ont permis une économie de l'ordre de 87'000 km de parcours par camion et d'environ 450 tonne de CO₂.

ENVIRONNEMENT

PROTECTION DE L'AIR

L'usine TRIDEL est dotée d'un système de mesures en continu des émissions qui permet de contrôler la qualité des rejets dans l'atmosphère pour les deux lignes d'incinération.

Chaque année, un contrôle complet des émissions à la cheminée est réalisé par un organisme indépendant. L'année 2016 n'a pas échappé à cette règle et les résultats des mesures réalisées en août par l'institut Airmes AG sont dans la continuité des années précédentes, avec un abattement moyen de l'ordre de 90 % par rapport aux limites fixées par l'OPair.

Le suivi des immissions au pourtour de l'usine par la méthode dite des feuilles de chêne s'est poursuivi en 2016.

Rappelons que depuis 2008, TRIDEL fait appel à un laboratoire externe pour récolter des feuilles de chêne au pourtour de l'usine et analyser leur teneur en métaux lourds afin de déterminer si l'exploitation de l'usine influence ou non la qualité de l'air et des sols environnants. Les mesures 2016 sont assez similaires à celles de 2015 et confirment une tendance globale légèrement à la baisse. Mais avant de pouvoir tirer des conclusions, il est important de poursuivre ces analyses sur le long terme (10 ans ou plus).

PROTECTION DE L'EAU

TRIDEL possède deux installations permettant le traitement des résidus de l'usine, soit :

- une installation de lavage acide des cendres volantes (LCV) provenant des chaudières et des électrofiltres,
- une installation de traitement des rejets liquides (TRL) provenant des purges en continu du traitement des fumées et du lavage des cendres volantes.

Les buts du traitement des résidus sont de restituer au collecteur d'eaux usées, raccordé à la STEP de Vidy, des eaux de qualité conforme à l'Ordonnance sur le déversement des eaux usées (Oeaux 1998, état 2006) et de produire des résidus solides aptes à un mélange avec les mâchefers ou à une valorisation.

52 analyses en laboratoire externe ont été effectuées en 2016 sur les eaux rejetées. Un rapport détaillé, mentionnant les différentes valeurs mesurées, a été remis, comme chaque année, à la DGE, Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud, organe chargé de contrôler la qualité des

eaux déversées. Après examen de ce rapport, la DGE nous a confirmé que la gestion des eaux usées sur notre site répond aux exigences de la législation fédérale. La DGE a également salué la qualité de la mise en valeur des résultats d'analyses, la réflexion sur le fonctionnement des installations de pré-traitement et sur les possibilités d'amélioration.

PROTECTION CONTRE LE BRUIT

Les nuisances sonores en provenance de l'usine doivent satisfaire, pour les logements environnants, aux valeurs limites fixées par l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

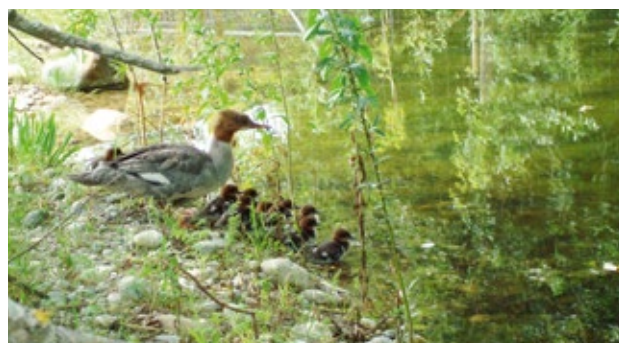
En 2016, pour améliorer le fonctionnement des silos à cendres, une nouvelle vanne alvéolaire de dosage a été rajoutée sous le silo. Le but recherché est d'assurer une extraction continue des cendres et d'éviter des colmatages, qui nécessitent souvent l'utilisation bruyante d'air comprimé pour essayer de fluidifier les cendres (systèmes air-shock ou assiettes).

Cette vanne alvéolaire a été installée en fin d'année 2016 et un bilan sera réalisé en cours d'année prochaine.

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le suivi de la protection des milieux naturels, et plus particulièrement des biotopes et des aménagements extérieurs, est effectué depuis 2008 par du personnel spécialisé.

Depuis 2014, l'entretien des zones vertes extérieures est en partie effectué à l'aide de moutons, sur un parc de pâture situé au nord et à l'est de la parcelle.



ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION & ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Sous la présidence de M. Stefan Nellen, le Conseil d'administration a siégé à six reprises durant l'année 2016. Ces séances ont été nécessaires pour traiter notamment les thèmes principaux suivants :
 - 9 mars, approbation des comptes de la société ;
 - 27 avril, renouvellement des administrateurs ;
 - 25 mai, préparation de l'assemblée générale ordinaire ;
 - 31 août, accueil de Madame Florence Germond, nouvelle administratrice représentante de la Ville de Lausanne, traitement de nombreux points techniques ;
 - 21 septembre validation du budget 2017 ;
 - 14 décembre, premier bilan des activités de l'année écoulée.

D'autres éléments importants ont également été traités à ces dates par les administrateurs de TRIDEL SA, il s'agit des dossiers suivants :

- Le dossier TCNA (trafic combiné non accompagné) est toujours en attente de jugement auprès du tribunal administratif fédéral. Néanmoins, une nouvelle ordonnance fédérale, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2017, va dans le sens que nous souhaitons. Cette ordonnance prévoit maintenant le versement d'une contribution, assurée même pour les bennes mesurant 5,25 mètres de longueur avec crochet replié. Le Conseil a donc pris la décision d'informer les transporteurs concernés que le soutien financier de TRIDEL tomberait dès le 1er janvier 2017 et qu'ils pourront bénéficier d'une aide fédérale conformément à la nouvelle ordonnance. Le législateur admet enfin que même la benne courte de 5,25 m contribue à diminuer le trafic routier en la transférant sur le rail.
- Le Conseil d'administration de TRIDEL SA a accepté le principe de mettre à disposition le tunnel ferroviaire reliant La Sallaz à la gare marchandise de Sébeillon, aux TL ainsi qu'à la société LEB pour évacuer les matériaux d'excavation de leur tunnel projeté sous l'avenue d'Echallens. Un projet de convention est en phase de ratification. La construction d'une galerie technique entre le tunnel existant, propriété de TRIDEL SA, et le futur chantier du tunnel du LEB est prévue. Un convoyeur sera installé dans cette galerie technique permettant le chargement de wagons et l'évacuation des matériaux par train, évitant ainsi le trafic de centaines de camions à travers le centre-ville de Lausanne. L'évacuation des matériaux d'excavation se



déroulera de nuit, afin de ne pas perturber l'exploitation du tunnel pour la livraison des déchets à TRIDEL en journée. Ces travaux sont prévus courant 2018 à 2019.

- Le tunnel de TRIDEL a beaucoup fait parler de lui lors des séances tenues en 2016. Les contrôles réguliers et mesures de nivellements effectués nous permettent en effet de constater que le radier continue à se soulever en 3 secteurs. Ce soulèvement se reporte sur les divers tubes et tuyaux noyés ou posés sur les banquettes. Cela engendre des déformations qui ne permettent plus d'assurer la sécurité ainsi que la pérennité des services installés, sans parler de l'exploitation ferroviaire. Nos mandataires travaillent sur une solution technique permettant de réparer le tunnel sur ces 3 secteurs. Les travaux sont prévus sur une durée de 6 mois, rendant l'utilisation du tunnel impossible. Les réparations devront impérativement être terminées avant fin 2017, afin de permettre la reprise du trafic début 2018 pour nos transports de déchets et pour l'évacuation des matériaux de creuse du tunnel du LEB sous l'avenue d'Echallens.



- Le Conseil d'administration a pris connaissance du rapport technique rédigé par le bureau d'ingénieur TBF, quant à la faisabilité de réaliser, en nos locaux, une installation de chauffage à bois de forêt de 20 MW. Le rapport est positif, mais il subsiste un problème majeur quant aux livraisons par camions sur le site de TRIDEL. L'exiguïté du site peut en effet difficilement absorber le trafic supplémentaire, il sera dès lors demandé au bureau TBF d'étudier une variante permettant un positionnement du lieu de déchargement du bois plus près de l'entrée du site. L'exploitant doit quant à lui encore finaliser son analyse sur les contraintes liées à l'ajout de cette installation en parallèle aux équipements existants. La notion de rentabilité et d'amortissement de cette installation doit également être recalculée en fonction des attentes des vendeurs de bois et du tarif de reprise de l'énergie produite. Une décision sera prise courant 2017 après analyse des éléments complémentaires reçus.
- Un projet d'équipement technique permettant de récupérer une partie de l'énergie dans les gaz de fumées a été présenté au Conseil d'administration. Le projet est intéressant et permettrait de produire 8'000 MWh supplémentaires par hiver. Au vu du coût d'investissement, le Conseil d'administration demande à l'exploitant d'étudier une variante moins onéreuse et de se renseigner sur la durée de vie de l'échangeur.
- Le remplacement des extracteurs à mâchefers a été validé par le Conseil d'administration. En effet, après 10 ans de fonctionnement, les équipements arrivent en bout de course et il est préférable de les remplacer plutôt que d'investir chaque année des montants importants dans leur entretien. Il a été admis de remplacer un extracteur en 2017 et le deuxième en 2018. Une procédure d'appel d'offres sur le marché public a été retenue pour ces fournitures.
- Une fois par année au minimum, le règlement de fonctionnement du Conseil d'administration doit être validé par ses membres, ce qui a été fait et, en parallèle, l'évaluation des risques majeurs de la société a également été adoptée.
- Le contrat de vente d'énergies liant TRIDEL SA aux Services Industriels de la Ville de Lausanne arrivant à échéance, le Conseil d'administration a décidé de déléguer MM. Roger Nicolas et Stefan Nellen pour renégocier les tarifs, avec la ferme volonté de pour-

suivre cette collaboration à satisfaction des 2 parties. Il s'agit néanmoins d'essayer d'augmenter légèrement le tarif de vente de l'énergie thermique. Après d'intenses négociations sur fond d'incertitudes liées au marché de l'énergie, il a été décidé de renouveler le contrat pour une durée de 3 ans aux conditions actuelles. Il est précisé que les SI nous achètent 100% de l'énergie vendable. Par ailleurs, il a été convenu de créer un groupe de travail entre TRIDEL SA et les SI. Il s'agira de définir une stratégie à moyen terme visant à optimiser la production d'énergies en fonction de sa valeur potentielle de revente (davantage d'énergies produite au bon moment = énergie vendue plus chère).

- Après 10 ans d'exploitation de TRIDEL SA, les membres du Conseil d'administration ont entrepris des réflexions sur le fonctionnement de TRIDEL SA. Par contrat de prestation, TRIDEL SA a confié au service de la propreté urbaine de la Ville de Lausanne, l'exploitation technique de l'usine. Les travaux admi-

nistratifs, finances, commerces et logistiques étant assumés par le personnel de la société TRIDEL SA. Une des variantes étudiée consisterait à reprendre le personnel de la Ville de Lausanne sous l'entité TRIDEL SA. Cette variante semble être une piste intéressante mais comporte des difficultés quant à l'intégration de contrats de travail aux conditions fort différentes entre administration publique et structure privée. Le Conseil a décidé de poursuivre ses réflexions et de ne surtout pas brusquer une prise de décision.

L'énumération des points ci-dessus ne représente que les sujets majeurs traités lors des séances du Conseil d'administration de TRIDEL SA. Je tiens en outre à relever l'excellent travail effectué par mes collègues tout au long de cette année. Des sujets d'une grande diversité ont pu être traités, dans le souci prioritaire de défendre les intérêts de nos actionnaires.



- L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 22 juin 2016 au siège de la société à Lausanne. Les points statutaires ont été traités sans remarque. L'assemblée a pris acte d'un courrier reçu de la Municipalité de Lausanne, annonçant le remplacement de M. Olivier Français par Mme Florence Germond, comme membre du Conseil d'administration de TRIDEL SA. C'est avec grand plaisir que le président souhaite la bienvenue à Mme Florence Germond, première femme membre du Conseil d'administration de TRIDEL SA. Le Président tient à relever la qualité de la collaboration avec M. Olivier Français et à le remercier, malgré son absence, pour sa participation active au sein du Conseil d'administration de TRIDEL SA durant les 16 dernières années.
- Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 14 décembre 2016 au siège de la société à Lausanne. Afin d'assurer une transition en douceur pour le remplacement de M. Antonio Bilardo, le périmètre SADEC a en effet décidé d'effectuer ce remplacement au 1er janvier 2017 déjà. M. Bilardo a donc envoyé un courrier de démission, et sur proposition de SADEC SA, la candidature de M. Cédric Echenard a été acceptée à l'unanimité. M. Echenard rejoint donc le cercle des administrateurs de TRIDEL SA. Les remerciements d'usage sont adressés à M. Bilardo, en relevant son charisme, son bon sens et la pertinence de ses prises de position.

M. Olivier Français a également assumé la fonction de Président du comité stratégique pendant la construction de TRIDEL SA. Il notamment relevé les bons résultats en terme de qualité, prix et tenue des délais.



SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)

En date des 15 et 16 novembre 2016, notre organe de révision, PRICEWATERHOUSECOOPERS SA (PWC), a procédé à un audit intermédiaire dans le cadre du SCI. Cette année, l'audit a porté sur la procédure relative aux fournisseurs et n'a suscité aucune remarque de notre réviseur.

MSQE (MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT)

La volonté du nouveau service de la propreté urbaine (PUR) était de préparer le service à une certification ISO 9001 (aspect qualité) et 14001 (aspect environnement) si possible déjà en 2016.

Avec tous les défis que comporte le lancement d'un nouveau service, cette certification sera effective en 2017. Néanmoins des travaux importants ont été réalisés en 2016, principalement la mise à jour de la documentation d'exploitation de l'usine.

MSST (MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL)

Dans le domaine de la sécurité au travail, des efforts ont été réalisés pour améliorer les conditions de travail lors des travaux de maintenance sur les portes de déchargement de la fosse à ordures. Ces travaux nécessitent un assurage par corde, pour limiter tout risque de chute dans la fosse. Un audit a été réalisé en 2016 sur ces travaux et des mesures d'amélioration ont été formulées. En particulier, ces travaux se feront désormais le samedi matin, pour limiter les nuisances (sonores, olfactives) et améliorer les conditions de travail des ouvriers. De plus, dans la mesure du possible, le niveau de déchets en fosse sera maintenu assez haut, de sorte qu'il puisse amortir une éventuelle chute de l'ouvrier.



COMMUNICATION

VISITES TOUT PUBLIC & VISITES TECHNIQUES

Nos guides, Mesdames Janick Depallens, Britta Freidl et Natacha Huber, ainsi que Messieurs Armand Claus, Daniel Ducry et Guy Richard ont conduit 52 visites avec toujours autant d'enthousiasme, permettant ainsi à 1'026 personnes de découvrir le fonctionnement de l'usine TRIDEL.

Monsieur Bernard Bolli, actif au sein de notre société durant ces 10 premières années d'exploitation et, au préalable lors de la phase de chantier, a décidé de quitter ce groupe d'animateurs au 30 septembre 2016.

Depuis le 1er novembre 2016, Madame Elisabeth Bazzucchi ainsi que Monsieur Daniel Bron ont rejoint ce team. Après une formation donnée par Madame Anne-Claire Schlaeppli, ces deux nouveaux guides ont pu conduire leurs premières visites destinées tant à un public adulte qu'à des élèves.

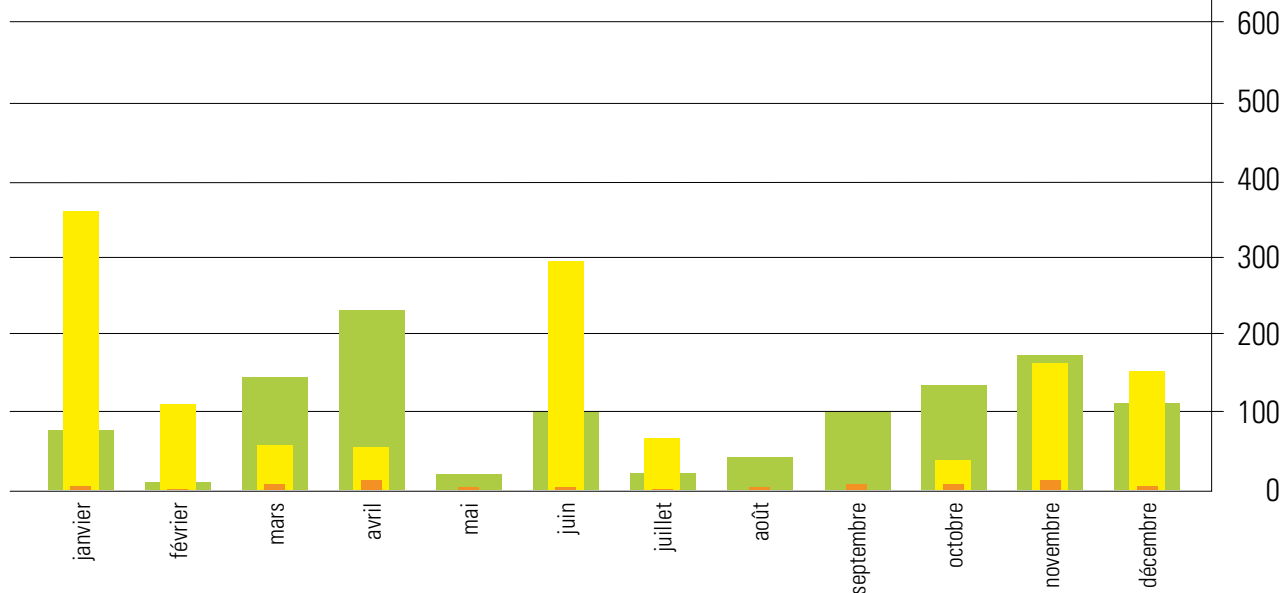
Le personnel du prestataire de services a accompagné 11 groupes, représentant 146 personnes, dans le cadre de visites techniques.

Le concept de visite mis sur pied pour accueillir des personnes ne faisant pas partie d'un groupe a été renouvelé en novembre 2016. Au vu du succès rencontré, cette possibilité de découvrir nos installations sera reconduite en 2017.

Conscient qu'il est primordial de préserver l'environnement, le public se sent impliqué par la manière de traiter et valoriser les déchets.



VISITES TOUT PUBLIC & TECHNIQUES 2016



TOTAL

Visiteurs en 2016: **1'172**

Visites en 2016: **63**

Visiteurs en 2015: **1'563**

VISITES ÉCOLES

82 classes d'élèves âgés de 11 à 19 ans ont visité l'usine TRIDEL en 2016, soit 1'523 personnes. Les inscriptions se sont stabilisées ces trois dernières années, démontrant l'intérêt constant à ce type d'activité par les établissements scolaires.

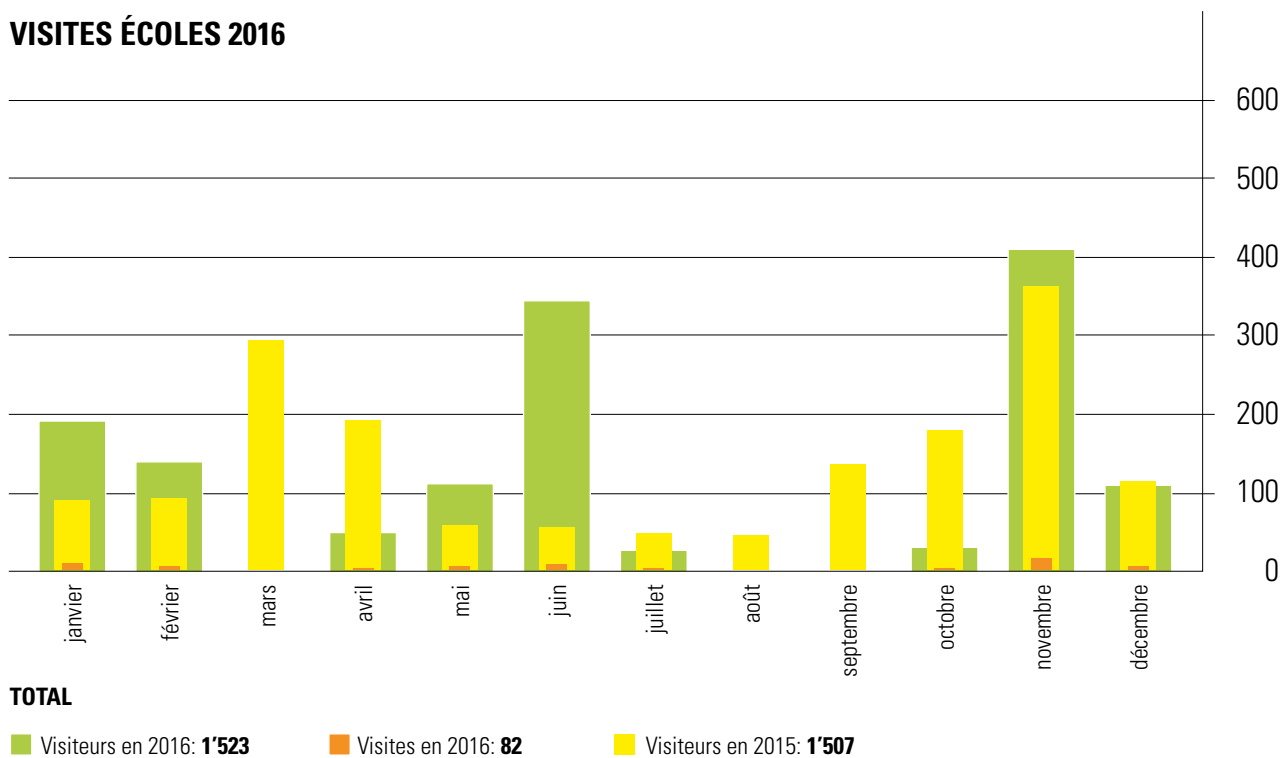
Madame Ginette Guignet, qui oeuvrait depuis le début du concept de visites écoles, ayant quitté le groupe d'animateurs au 31 juillet 2016, deux nouveaux guides ont été formés par Madame Anne-Claire Schlaeppli, coordinatrice. Nous pouvons désormais compter sur Mesdames Janick Depallens et Elisabeth Bazzucchi, ainsi que Messieurs Daniel Bron, Jean-Daniel Dubuis et Daniel Ducry pour répondre aux nombreuses demandes des classes de nos périmètres actionnaires. Madame Natacha Huber, également en charge des visites adultes, a rejoint ce team.

Le concept de visites se déroule à la satisfaction des visiteurs en regard des formulaires d'évaluation reçus. D'une manière générale, les groupes sont intéressés, motivés et toujours favorablement impressionnés par les lieux.

Les enseignants des classes lausannoises ont la possibilité de s'inscrire par le biais du catalogue de prestations environnementales établi en collaboration avec le service de la propreté urbaine de la Ville de Lausanne. Les classes hors de ce périmètre nous contactent directement par le biais du site internet.



VISITES ÉCOLES 2016



FÊTE DES 10 ANS – NOUVEAU FILM DE PRÉSENTATION - ILLUMINATION DE L'USINE

Le 11 janvier 2016, pour célébrer les 10 ans de la mise en exploitation de l'usine TRIDEL, une manifestation a été organisée dans la gare de l'usine. Plus de 160 invités, dont les membres du Conseil d'administration de TRIDEL SA, des Conseils d'administration de nos périmètres actionnaires, des représentants des autorités communales et cantonales, le personnel d'exploitation ainsi que les entreprises qui ont œuvré lors de la construction de l'usine, ont pu passer une soirée conviviale animée par un humoriste local.

Le film présentant le processus de traitement et de valorisation des déchets en énergie a été entièrement refait en collaboration avec la société Ovation. Une présentation moderne incluant des images réelles et infographies, permet aux visiteurs d'approcher le fonctionnement de l'usine avant la découverte des installations à proprement parlé.

Sur décision du Conseil d'administration, et afin de mettre en valeur l'architecture de la rampe de l'usine, une illumination permanente a été mise en place en collaboration avec Grand Chelem Management. Cette animation lumineuse, imaginée par l'agence de création « centdegrés » a été découverte lors de cette soirée.



JOURNÉE « PORTES OUVERTES »

Dans le cadre des 10 ans d'exploitation de l'usine TRIDEL, une journée « portes ouvertes » a été organisée le samedi 18 juin 2016. A cette occasion, plus de 600 personnes ont pu découvrir ou redécouvrir les installations. Grâce aux nombreuses explications fournies par le personnel d'exploitation et toute l'équipe des guides, les nombreux visiteurs sont repartis enchantés.

Le même jour avait lieu l'inauguration de la nouvelle place de la Sallaz. Associés à la société d'événements Planit Swiss, des animations diverses ainsi que des food trucks ont été installés sur le parking de l'usine pour la plus grande joie des visiteurs petits et grands.



PALÉO FESTIVAL DE NYON

Le samedi 23 juillet 2016, une septantaine d'invités ont pris part à la soirée organisée dans le cadre du Paléo Festival de Nyon. Cette manifestation, placée sous le signe de la convivialité, nous permet d'entretenir d'excellentes relations avec nos différents partenaires.

EVENTS

Durant l'année 2016, la gare de l'usine a été transformée et décorée par des sociétés d'événements pour le déroulement de deux manifestations.

Les 8 et 9 juillet 2016, le Festival de la Cité Lausanne a investi les lieux pour diverses animations musicales.
Le 26 août 2016, une manufacture horlogère a pris possession de la gare pour y organiser une fête du personnel.

L'excellente collaboration avec le prestataire de services lors des manifestations qui ont lieu dans l'usine permet à tous les intervenants de passer des soirées très réussies.



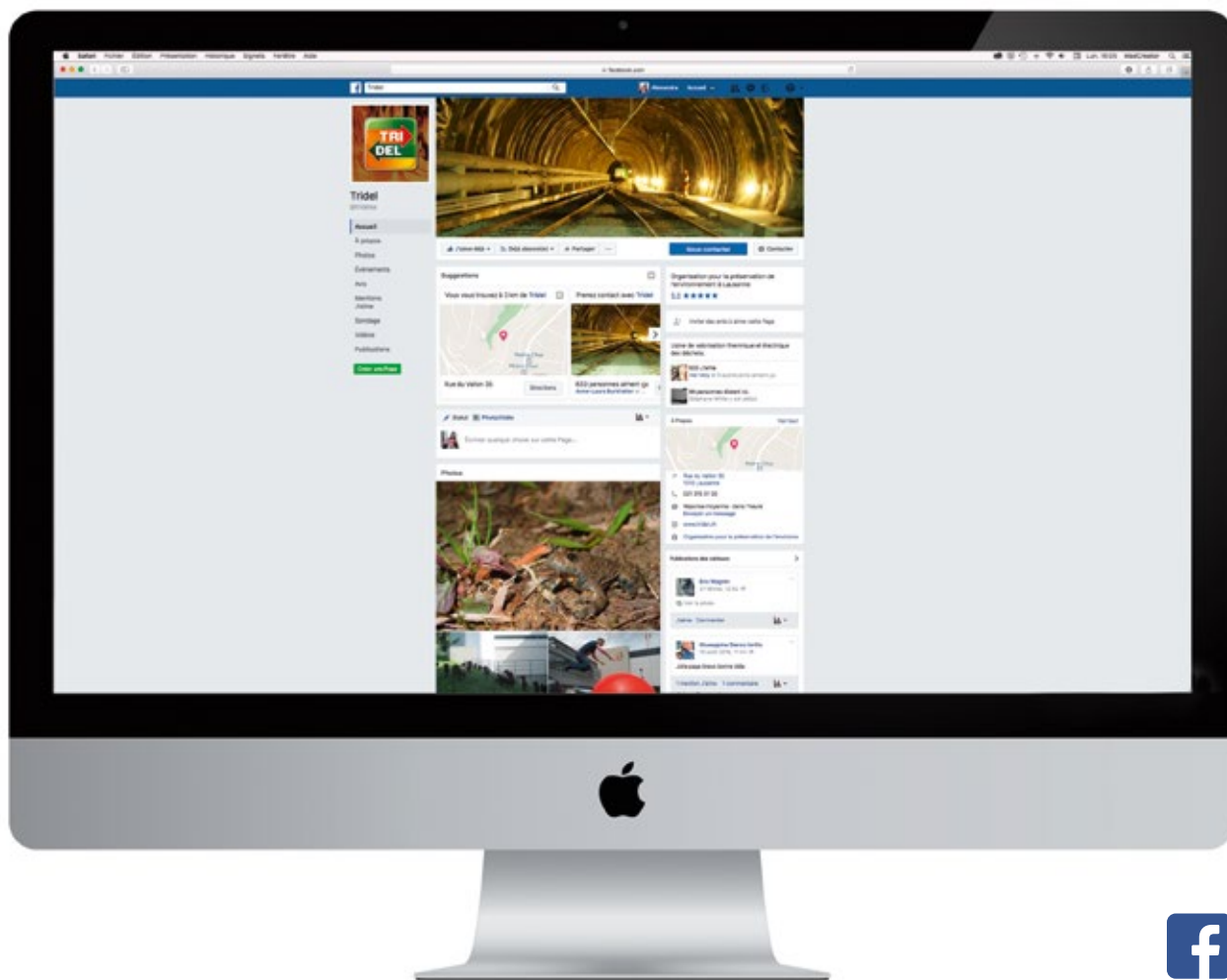
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA SALLAZ-VENNES

TRIDEL soutient une partie des activités de la Société de développement de La Sallaz-Vennes en offrant le sapin de Noël installé sur la place.

SITE INTERNET

Le site internet de TRIDEL, régulièrement mis à jour, permet à tout un chacun d'y trouver des informations relatives au fonctionnement de l'usine. Les demandes de visites parviennent également par ce biais. Durant l'année 2016, plus de 50'000 personnes ont visité les nombreuses pages de notre site, ce qui représente une moyenne de 113 connexions journalières.

Depuis le mois de juin 2016, TRIDEL a ouvert une page « facebook » administrée par la société Tam-Tam Communications. Divers concours photos et quizz sont régulièrement proposés aux utilisateurs des réseaux sociaux. Ce nouveau moyen de communication offre également la possibilité de transmettre des messages et actualités aux nombreux « amis » qui suivent notre page.



COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2016

Bien que les tarifs aient été baissés, le chiffre d'affaires reste en hausse. Ceci est dû à l'augmentation globale des déchets traités par rapport à 2015. L'exercice 2016 présente un chiffre d'affaires total de CHF 40 millions, en hausse de CHF 2.5 millions (6.7%) par rapport à 2015 qui présentait un chiffre d'affaires de CHF 37.5 millions.

Les charges directes liées au chiffre d'affaires ont augmenté approximativement dans les mêmes proportions.

Dès lors, la marge brute d'exploitation 2016 de CHF 24.2 millions est en hausse de CHF 1.54 million, elle est passée de 60.3% à 60.5% du chiffre d'affaires. Pour rappel, cette dernière était de l'ordre de CHF 21.2 millions en 2014.

Les frais de personnel administratif restent globalement au même niveau que les années précédentes.

Les autres charges d'exploitation sont en augmentation par rapport à 2015. Ceci est dû aux frais d'entretien plus importants engagés cette année au niveau des installations UIOM.

Les amortissements des immobilisations sont en augmentation par rapport à l'exercice 2015 (CHF 792'402). Les quantités incinérées ayant été supérieures, l'amortissement des installations électromécaniques a été adapté (2016 = 181'950 t / 2015 = 167'856 t / 2014 = 155'577 t).

Le résultat d'exploitation avant les frais financiers et résultats exceptionnels (EBIT) est de CHF 1.27 million inférieur à l'exercice 2015 et se termine par une perte de CHF 1'274'168 contre une perte de CHF 52'287 en 2015. Néanmoins, le résultat de l'année s'explique en partie par le fait que l'attribution aux provisions pour la réfection du tunnel a été de CHF 2 millions, soit CHF 1 million supérieure à celle de 2015.

Les charges financières sont en diminution d'environ CHF 100'000 par rapport à 2015. Un remboursement de dette de CHF 14 millions est intervenu durant l'année 2016.

Le cash-flow de l'entreprise durant l'année 2016 s'est élevé à CHF 15.2 millions contre CHF 15.7 millions pour l'exercice 2015, soit une baisse de 3.15%.

Le bénéfice net de l'exercice 2016 atteint CHF 3.1 millions contre CHF 4.3 millions en 2015, alors que le budget 2016 prévoyait un bénéfice de CHF 28'014. Bien évidemment, il convient de tenir compte de l'attribution de CHF 2 millions aux provisions.

En conclusion, malgré la diminution des tarifs, TRIDEL a pu maintenir son chiffre d'affaires et même l'augmenter. Grâce toujours aux efforts de chacun, ainsi qu'aux bons contacts développés avec les autres usines, TRIDEL a pu bénéficier de livraisons de déchets supplémentaires et ainsi traiter un tonnage global suffisant pour générer un résultat positif.

Malgré une hausse du chiffre d'affaires par rapport aux exercices précédents, les charges n'ont pas augmenté et toutes les dépenses restent réfléchies et justifiées.

En termes de résultat, l'exercice 2016 est une bonne année, grâce à une gestion stricte des dépenses et au peu d'investissements effectués durant l'année.

Lausanne, juin 2017

Au nom du Conseil d'administration

Stefan Nellen, Président

RAPPORT DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision **à l'Assemblée générale de Tridel SA**

Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Tridel SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone: +41 58 792 81 00, Téléfax: +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Pierre-Alain Dévaud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Gérard Ambrosio
Expert-réviseur

Lausanne, le 5 mai 2017

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

BILAN

Au 31 décembre

2016
(en CHF)

2015
(en CHF)

ACTIF

ACTIFS CIRCULANTS

<i>Trésorerie</i>	27'500'679	28'645'441
<i>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</i>	11'444'319	10'373'324
envers des tiers	8'558'388	8'285'302
envers des actionnaires	2'885'931	2'088'022
<i>Actifs de régularisation</i>	1'162'289	212'512

TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS

40'107'287

39'231'277

ACTIFS IMMOBILISES

<i>Immobilisations financières</i>	604'820	442'655
Participation ISDS Oulens SA	10'000	10'000
Prêts avances TCNA	594'820	432'655
<i>Immobilisations corporelles</i>	194'781'000	212'828'000
Usine	94'133'000	98'948'000
Gare usine	12'680'000	13'330'000
Galerie technique	4'742'000	4'986'000
Liaison ferroviaire	42'773'000	44'732'000
Puits de Sébeillon	4'411'000	4'616'000
Installations électromécaniques	35'867'000	46'021'000
Installations photovoltaïques	175'000	195'000

TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES

195'385'820

213'270'655

TOTAL DE L'ACTIF

235'493'107

252'501'932

BILAN

Au 31 décembre

2016

(en CHF)

2015

(en CHF)

PASSIF

CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME

<i>Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services</i>	9'069'974	9'909'864
envers des tiers	2'855'720	3'144'487
envers des actionnaires	6'214'255	6'765'377
<i>Dettes à court terme portant intérêts</i>	60'000'000	14'000'000
<i>Autres dettes à court terme</i>	496'220	492'180
AFC, TVA c/c	496'220	492'180
<i>Passifs de régularisation</i>	1'483'321	1'674'444
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	71'049'515	26'076'488

CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME

<i>Dettes à long terme portant intérêts</i>	0	60'000'000
<i>Provisions</i>	14'800'000	12'950'000
Provision pour travaux futurs sur l'usine	8'000'000	8'000'000
Provision pour litige TCNA	1'800'000	1'800'000
Provision pour travaux réparation tunnel	5'000'000	3'000'000
Provision pour 10 ans Tridel	0	150'000
<i>Subventions et participations de tiers à amortir</i>	105'122'330	112'128'064
Subventions cantonales	54'008'000	57'608'000
Subventions fédérales	31'287'330	33'373'064
Subventions OFT	19'827'000	21'147'000
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	119'922'330	185'078'064

CAPITAUX PROPRES

Capital-actions	11'000'000	11'000'000
Réserve légale issue du bénéfice	1'525'000	1'305'000
Bénéfice reporté	28'822'380	24'741'886
Bénéfice de l'exercice	3'173'882	4'300'494
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	44'521'262	41'347'380

TOTAL DU PASSIF

235'493'107

252'501'932

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

	2016 (en CHF)	2015 (en CHF)
CHIFFRE D'AFFAIRES	40'060'954	37'543'417
Chiffre d'affaires des ventes et prestations de services	40'060'954	37'543'417
CHARGES DIRECTES	(15'788'147)	(14'874'344)
Matériels et prestations de tiers	(15'788'147)	(14'874'344)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	24'272'807	22'669'073
CHARGES D'EXPLOITATION	(5'435'978)	(4'302'765)
Frais de personnel	(597'838)	(447'044)
Autres charges d'exploitation	(4'838'140)	(3'855'721)
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBITDA)	18'836'829	18'366'308
DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(20'110'997)	(18'418'595)
Amortissements	(18'260'997)	(17'468'595)
Dotations aux provisions	(1'850'000)	(950'000)
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	(1'274'168)	(52'287)
RESULTAT FINANCIER	(2'562'631)	(2'652'953)
Intérêts et frais bancaires	(2'558'819)	(2'655'756)
Différences de change	(3'813)	2'803
RESULTAT EXCEPTIONNEL ET HORS EXPLOITATION	7'010'682	7'005'734
Produits exceptionnels	7'010'682	7'005'734
RESULTAT DE L'EXERCICE	3'173'882	4'300'494

DETAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

	2016 (en CHF)	2015 (en CHF)
Chiffre d'affaires des ventes et prestations de services	40'060'954	37'543'417
Taxes de traitement	24'354'901	24'974'677
Ventes de matériaux	26'826	20'281
Ventes d'énergie	12'751'319	9'835'664
Ventes de matériels	140'712	236'245
Participations frais de transport ferroviaire	2'755'987	2'443'948
Autres produits	31'209	32'602
Matériels et prestations de tiers	(15'788'147)	(14'874'344)
Eau, électricité, diesel, produits chimiques	(912'440)	(852'827)
Marchandises et matériels	(1'338'059)	(1'369'909)
Achat de mobilier et d'installations	(67'835)	(28'631)
Autres prestations de tiers	(6'095'843)	(5'883'011)
Traitement des déchets	(3'655'831)	(3'108'495)
Frais de transports	(3'718'139)	(3'631'471)
Frais de personnel	(597'838)	(447'044)
Salaires	(280'575)	(245'880)
Honoraires membres CA	(251'570)	(143'557)
Charges sociales	(61'513)	(56'824)
Autres charges de personnel	(4'180)	(783)
Autres charges d'exploitation	(4'838'140)	(3'855'721)
Locaux	(488'326)	(605'602)
Entretien, réparations	(3'019'217)	(2'092'412)
Charges de véhicules	(44'124)	(36'340)
Assurances	(555'375)	(480'741)
Frais administratifs et gestion	(231'289)	(244'819)
Frais de publicité et de représentation	(421'755)	(326'828)
Visites	(78'049)	(68'782)
Pertes sur débiteurs	(5)	(197)
Amortissements	(18'260'997)	(17'468'595)
Amortissement Usine	(4'815'000)	(4'815'000)
Amortissement Gare usine	(650'000)	(650'000)
Amortissement Galerie technique	(244'000)	(244'000)
Amortissement Liaison ferroviaire	(2'155'948)	(2'149'825)
Amortissement Puits de Sébeillon	(222'049)	(221'770)
Amortissement Installations électromécaniques	(10'154'000)	(9'368'000)
Amortissement Installations photovoltaïques	(20'000)	(20'000)
Dotations aux provisions	(1'850'000)	(950'000)
Provision pour travaux réparation tunnel	(2'000'000)	(1'000'000)
Provision 10 ans Tridel SA	150'000	50'000

DETAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

2016
(en CHF)

2015
(en CHF)

Intérêts et frais bancaires

Charges financières

(2'558'819)

(1'970)

(2'655'756)

(1'972)

Charges de financement

(2'556'849)

(2'653'866)

Produits financiers

0

82

Produits exceptionnels

7'010'682

7'005'734

Produits exceptionnels

4'948

0

Reprise sur subventions cantonales

3'600'000

3'600'000

Reprise sur subventions fédérales

2'085'734

2'085'734

Reprise sur subventions OFT

1'320'000

1'320'000

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre

2016
(en CHF)

2015
(en CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties directement. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire basée sur les durées indiquées dans la planification initiale.

L'amortissement des installations électromécaniques est pondéré en fonction des quantités réelles incinérées par rapport au tonnage planifié en moyenne (140'000 tonnes). Ceci permet de prendre en compte une usure plus rapide des installations.

Subventions et participations de tiers à amortir

Les subventions et participations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de reprise. Celle-ci est de 25 ans dans le but de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Chiffre d'affaires

Les produits de taxes de traitement sont reconnus dans le compte de résultat au moment de l'acceptation par le client de la quantité de déchets livrée auprès de l'usine, sur la base de tarifs négociés à l'avance avec chaque client. Les recettes relatives à la vente d'énergie thermique et électrique aux Services Industriels de la Ville de Lausanne sont comptabilisées lors de la livraison de l'énergie. Les compteurs font l'objet de relevés mensuels.

2. Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Les amortissements des immobilisations et les reprises sur subventions ou participations sont détaillés dans les tableaux annexés.

Ratios d'endettement

Montant de l'EBITDA	18'836'829	18'366'308
Montant des charges financières	2'562'632	2'653'036
Montant des dettes financières	60'000'000	74'000'000
Ratio d'endettement brut (Dettes financières / EBITDA)	3.19	4.03
Ratio de couverture du service de la dette (EBITDA / Charges financières)	7.35	6.92

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre 2016

2.2 Calcul et répartition des amortissements

Immobilisations	Valeur brute au 31.12.2016 avant amort.	Durée amortissement	Amortissements au 31.12.2016
Usine	144'436'589	30 ans	4'815'000
Gare usine	19'496'831	30 ans	650'000
Galerie technique	7'311'243	30 ans	244'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	30 ans	2'155'948
Puits de Sébeillon	6'667'975	30 ans	222'049
Inst. électromécaniques*	136'730'021	17.5 ans*	10'154'000
Inst. photovoltaïques	294'260	15 ans	20'000
Total	379'609'096		18'260'997

Immobilisations	Valeur brute au 31.12.2016 avant amort.	Amortissements cumulés au 31.12.2016	Valeur immobilisations au 31.12.2016
Usine	144'436'589	50'303'589	94'133'000
Gare usine	19'496'831	6'816'831	12'680'000
Galerie technique	7'311'243	2'569'243	4'742'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	21'899'175	42'773'000
Puits de Sébeillon	6'667'975	2'256'975	4'411'000
Inst. électromécaniques*	136'730'021	100'863'021	35'867'000
Inst. photovoltaïques	294'260	119'260	175'000
Total	379'609'096	184'828'096	194'781'000

Pour l'année 2016, les immobilisations ont été amorties selon les durées indiquées dans la planification initiale.

* L'amortissement des installations électromécaniques est pondéré en fonction des quantités réelles incinérées par rapport au tonnage planifié en moyenne (140'000 tonnes). Ceci permet de prendre en compte une usure plus rapide des installations. En 2016, la quantité incinérée étant de 181'950.01 tonnes, l'amortissement des installations électromécaniques a été majoré de 29.97%.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre 2016

2.3 Calcul et répartition des subventions et des participations aux travaux au 31.12.2016

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Durée de reprise	Échéances	Reprise annuelle à comptabiliser
Subventions cantonales	90'000'000	25 ans	31.12.2031	3'600'000
Subventions fédérales	52'143'355	25 ans	31.12.2031	2'085'734
Subventions OFT	33'000'000	25 ans	31.12.2031	1'320'000
Total Subventions	175'143'355			7'005'734

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Reprises cumulées au 31.12.2016	Subventions et participations nettes au 31.12.2016
Subventions cantonales	90'000'000	35'992'000	54'008'000
Subventions fédérales	52'143'355	20'856'025	31'287'330
Subventions OFT	33'000'000	13'173'000	19'827'000
Total Subventions	175'143'355	70'021'025	105'122'330
Participations aux travaux Ville de Lausanne	5'900'038	5'900'038	0
Total Participations	5'900'038	5'900'038	0

Les subventions sont reprises sur 25 ans et non 17.5 ans selon la planification originale afin de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Les participations aux travaux de la Ville de Lausanne correspondent à des travaux payés par Tridel SA et pris en charge partiellement par la Ville de Lausanne. Ces travaux ont été amortis sur 5 ans.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre

2016
(en CHF)

2015
(en CHF)

3. Nombre de collaborateurs

Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle

Jusqu'à 10 emplois à plein temps	X	X
> 10 jusqu'à 50 emplois à plein temps		
> 50 jusqu'à 250 emplois à plein temps		
> 250 emplois à plein temps		

4. Participations directes et indirectes

En date du 30 novembre 2009, Tridel SA a pris une participation de 5% dans la société ISDS Oulens SA pour le montant de CHF 10'000.- correspondant à 10 actions nominatives de CHF 1'000.- nominal chacune.

But : construction, exploitation et gestion d'une installation de mise en dépôt définitif de déchets stabilisés.

Pourcentage du capital	5%	5%
Pourcentage des voix	5%	5%

5. Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la société et des actifs grevés d'une réserve de propriété

La société s'est engagée envers les établissements financiers (créanciers à long terme) sur les points suivants :

- à ne pas utiliser les crédits en tout ou partie pour accorder des prêts ou d'autres formes de financement à d'autres sociétés du groupe ou à des sociétés apparentées;
- à ne pas vendre d'actifs;
- à ne pas solliciter de crédits supplémentaires de la part de tiers pendant toute la durée de la relation de crédit, sans l'accord préalable de ces derniers;
- à ne pas distribuer de dividende pendant toute la durée de la relation de crédit;
- à ne pas réduire le capital-actions;
- à ne pas changer d'actionariat public.

Les quatre cédules hypothécaires d'une valeur globale de CHF 250 millions constituées selon acte du 15 décembre 2006 n'ont pas dû être nanties auprès des établissements financiers et sont donc libres de gage au 31 décembre 2016.

6. Autres informations prescrites par la loi

Il n'existe aucune autre information exigée par la loi.

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN

Exercice arrêté au 31 décembre	2016 (en CHF)	2015 (en CHF)
Bénéfice au bilan au 1er janvier	28'822'380	24'741'886
Résultat de l'exercice	3'173'882	4'300'494
<u>MONTANT A DISPOSITION</u>	31'996'262	29'042'380
Montant que votre Conseil d'administration propose de répartir comme suit :		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	220'000	220'000
Report à nouveau	31'776'262	28'822'380
<u>MONTANT CONFORME</u>	31'996'262	29'042'380

HISTORIQUE

QUELQUES DATES CLÉS

- 1997 juin** Création de la société TRIDEL SA. Le capital-actions se monte à CHF 300'000.--, libéré à 20 %, soit CHF 60'000.--. Les membres suivants composent le premier Conseil d'administration :
- Messieurs Philippe Schmittler, Président, et Claude Pilloud pour le périmètre GEDREL SA
Messieurs Guy Richard, Vice-Président, et Michel Gaudard pour le périmètre VALORSA SA
Messieurs Pierre Gasser et Romain Felber pour le périmètre STRID SA
Monsieur Pierre Tillmanns pour la Ville de Lausanne
Monsieur Marc Andlauer pour l'Etat de Vaud
- 1998 juin** Nomination de Messieurs Willy Blondel (GEDREL SA) et Roger Nicolas (VALORSA SA) au Conseil d'administration en remplacement de Messieurs Claude Pilloud et Michel Gaudard
Nomination de Monsieur Thierry Diserens en qualité de secrétaire hors conseil
- 2000 août** Monsieur Olivier Français, nouveau municipal des travaux à la Ville de Lausanne, remplace Monsieur Pierre Tillmanns au sein du Conseil d'administration
- 2001 février** Signature de la convention entre la Commune de Lausanne, GEDREL SA, VALORSA SA, STRID SA et TRIDEL SA relative à la prise en charge des déchets et à l'exploitation technique de l'usine d'incinération
- août** Libération du solde du capital-actions par nos actionnaires, soit CHF 240'000.--
- septembre** Acceptation par le peuple vaudois en votation d'une subvention cantonale de 90 millions de francs pour la construction de l'usine
- 2002 mars** A la demande du Conseil d'Etat vaudois, l'Assemblée générale accepte de supprimer le siège réservé à l'Etat de Vaud au sein du Conseil d'administration. Monsieur Marc Andlauer quitte donc sa fonction d'administrateur
- avril** Engagement de Monsieur Olivier Storz en qualité de directeur de projet pour la construction de l'usine, partie électromécanique
- juin** Augmentation du capital-actions à CHF 11'000'000.-- entièrement libéré
- Nomination de Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) au Conseil d'administration en qualité de Président en remplacement de Monsieur Philippe Schmittler
- décembre** Début des travaux de terrassement pour la construction de l'usine d'incinération sur le site de La Sallaz

- 2003 février** Début de la construction de la galerie technique reliant TRIDEL à l'usine de Pierre-de-Plan
- Engagement de Monsieur Claude Roth en qualité de directeur de projet pour la construction de l'usine, partie génie-civil
- 2004 février** Début de la creuse du tunnel ferroviaire à Sébeillon en direction de la Borde et à la Borde en direction de La Sallaz
- avril** Début de la creuse du tunnel ferroviaire à la Borde en direction de Sébeillon
- novembre** Fin du gros œuvre de la construction et début du montage des équipements électromécaniques
- 2004 décembre** Journée « Portes ouvertes » du chantier TRIDEL
- 2005 avril** Mise en place de la cheminée, de la génératrice et de la turbine de l'usine
- septembre** Journée « Portes ouvertes » du chantier TRIDEL
- octobre** Fin du percement du tunnel par la réunification des galeries montante et descendante
- Bouquet de chantier de l'usine
- décembre** Démission de Monsieur Thierry Diserens, secrétaire hors conseil, et nomination de Maître Nicolas Gillard en remplacement
- Nomination de Monsieur Stefan Nellen en tant qu'administrateur délégué
- 2006 janvier** Mise en service de l'usine et allumage des fours 1 et 2
- mars** 1ère livraison d'énergie thermique vers l'usine de Pierre-de-Plan
- avril** 1ère livraison d'énergie électrique vers l'usine de Pierre-de-Plan
- mai** Modification statutaire sur la durée des mandats des administrateurs qui est alignée sur celle d'une législature communale vaudoise
- juillet** Fin du mandat de Monsieur Olivier Storz, chef de projet pour la partie électromécanique lors de la construction de l'usine TRIDEL, et de son assistante Madame Véronique Muller

QUELQUES DATES CLÉS (SUITE)

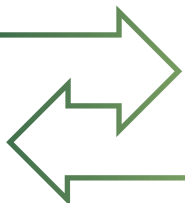
- septembre** Journée « Portes ouvertes » de l'usine en exploitation
- Inauguration officielle de l'usine suivie du Festival « Label Suisse » dans la gare de l'usine
- décembre** Fin de la procédure d'expropriation contre la Ville de Lausanne par l'acquisition du site de La Sallaz
- 2007 février** Cérémonie du 1er train empruntant le tunnel ferroviaire
- avril** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre VALORSA SA
- juin** Nomination de Messieurs Jean-Marc Decrauzat (VALORSA SA), Jacques-André Mayor (STRID SA) et Jean-Philippe Petitpierre (STRID SA) en remplacement de Messieurs Guy Richard, Romain Felber et Pierre Gasser
- Monsieur Roger Nicolas (VALORSA SA) est nommé Vice-Président
- août** Les administrateurs actuels et anciens se retrouvent pour les 10 ans de la société
- septembre** Inauguration officielle du tunnel ferroviaire « Olivier Français »
- novembre** Première livraison des déchets par le train en provenance d'Allemagne
- 2007 décembre** Fin du mandat de Monsieur Claude Roth, chef de projet pour la partie génie-civil lors de la construction de l'usine TRIDEL, et de son assistante Madame Chantal Roth
- 2008 janvier** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre GEDREL SA depuis le Centre Intercommunal de Logistique de Malley (CIL)
- février** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre STRID SA
- mai** Journée « Portes ouvertes » dans le cadre de l'inauguration du Centre Intercommunal de Logistique de Malley (CIL)
- septembre** Journée « Portes ouvertes » dans le cadre de l'inauguration du m2
- 2009 janvier** Mise en service de la station de nettoyage des bennes ACTS à TRIDEL
- septembre** Signature d'une convention entre TRIDEL SA et l'Association Tunnel TRIDEL (ATT) permettant de régler le litige concernant la construction du tunnel ferroviaire
- 2010 avril** Décès de Monsieur Pierre Gasser, ancien administrateur

juillet	TRIDEL se présente aux communes du périmètre de La Côte SADEC dans le cadre du Paléo Festival de Nyon
décembre	Mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle des fours
2011 janvier	Manifestation pour les 5 ans de la mise en service de l'usine et présentation du nouveau logo
novembre	Ouverture de la route de contournement de la place de la Sallaz permettant un accès routier rapide à TRIDEL par le nord de la ville
décembre	Un million de tonnes traitées depuis la mise en service de l'usine
2012 janvier	Visite des nouvelles autorités communales vaudoises à TRIDEL
juin	Nomination de Messieurs Jean-Daniel Luthi (VALORSA SA) et Michel Pittet (GEDREL SA) en remplacement de Messieurs Willy Blondel et Jean-Marc Decrauzat Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) est réélu au poste de Président et confirmé dans sa fonction d'Administrateur délégué Monsieur Roger Nicolas (VALORSA SA) est réélu au poste de Vice-Président et Maître Nicolas Gillard en qualité de secrétaire hors conseil
2013 janvier	Introduction de la taxe au sac dans de nombreuses communes vaudoises
mars	Entrée du périmètre SADEC dans le capital-actions Nomination de Messieurs Antonio Bilardo et Olivier Fargeon (SADEC) au sein du Conseil d'administration
2014 janvier	Introduction de la taxe au sac dans les périmètres de GEDERIVIERA et GEDECHABLAIS
2015 décembre	Modification de la ligne graphique
2016 janvier	Manifestation pour les 10 ans de la mise en service de l'usine
2016 juin	Nomination de Mme Florence Germond, en tant qu'administratrice, en remplacement de M. Olivier Français qui a quitté sa fonction de Municipal et représentant de la Ville de Lausanne.
2016 juin	Journée « Portes Ouvertes » dans le cadre des 10 ans de l'exploitation de l'usine
2016 août	Mise en service d'une station de compactage de déchets sur le périmètre SADEC (Gland)





USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS



TRIDEL SA

Rue du Vallon 35 | 1005 Lausanne | Tél. 021 315 51 00 | Fax 021 315 51 10 | info@tridel.ch | tridel.ch